

Ramadhan : la nuit du doute fixée à demain 5 mai

La Commission nationale d'observation du croissant lunaire au ministère des Affaires religieuses et des wakfs a annoncé que la nuit du doute consacrée à l'observation du croissant lunaire annonçant le premier jour du mois de Ramadhan a été fixée au dimanche 5 mai, indique un communiqué du ministère. P. 2



Horaires des prières

Fajr: 04h03 Dohr: 12h45
Asr: 16h32 Maghreb: 19h43 Isha: 21h14

MÉTÉO

Alger	: 19°	11°
Oran	: 20°	13°
Annaba	: 19°	12°
Béjaïa	: 15°	09°
Tamanrasset	: 41°	25°

www.dknews-dz.com

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Vendredi 3 - Samedi 4 mai 2019 - 27-28 Chaâbane 1440 - N° 2205 - 6^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

PRÉSIDENTE

M. Bensalah reçoit les ministres des Affaires religieuses et du Commerce

P. 24

ALGÉRIE/ÉTATS-UNIS

Les Etats-Unis désireux de renforcer le partenariat hors hydrocarbures avec l'Algérie

P. 24

POUR LE 11^E VENDREDI CONSÉCUTIF

Poursuite des marches populaires à travers le pays



Les marches populaires se sont poursuivies à Alger et dans les autres wilayas du pays, pour le 11^{ème} vendredi consécutif, avec les mêmes slogans et mots d'ordre réclamant le changement radical, le départ de «tous les symboles du système» et «l'indépendance de la justice», ont constaté des journalistes de l'APS.

P. 3

RÉUNION DE GOUVERNEMENT :

Approbation de projets de décrets exécutifs et présentation d'exposés de ministres

P. 3

JOURNÉE DE LA PRESSE :

La question de la régulation et de l'organisation se pose avec acuité

P. 5

RETRAITE

Revalorisation des pensions de retraite à des taux allant de 1,5 à 6% à partir de mai

P. 7

SANTÉ

MINISTÈRE DE LA SANTÉ :
Des mesures urgentes pour pallier la pénurie de médicaments

P. 11

FOOTBALL

AGO DE LA FAF :
Adoption des bilans moral et financier de 2018

Les membres de l'assemblée générale de la Fédération algérienne de football (FAF), réunis en session ordinaire (AGO) jeudi au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger), ont adopté à la «majorité absolue» les bilans moral et financier de 2018. P. 21

FINANCES

«Portes ouvertes» sur les missions de la Cour des comptes en juin prochain

P. 7

MDN

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ :

Trente (30) orpailleurs arrêtés et 14 groupes électrogènes saisis à Djanet

P. 6

RAMADHAN:

La nuit du doute pour l'observation du croissant lunaire fixée pour demain

La Commission nationale d'observation du croissant lunaire au ministère des Affaires religieuses et des wakfs a annoncé que la nuit du doute consacrée à l'observation du croissant lunaire annonçant le premier jour du mois de Ramadhan a été fixée au dimanche 5 mai, indique un communiqué du ministère. «La Commission nationale d'observation du

croissant lunaire au ministère des Affaires religieuses et des wakfs informe l'ensemble des citoyens que la nuit du doute consacrée à l'observation du croissant lunaire annonçant le premier jour du mois de Ramadhan pour l'année 1440 Hégire/2019 a été fixée au dimanche 29 chaâbane 1440 de l'Hégire correspondant au 5 mai 2019», précise la même source.



Horaire des prières

Vendredi 27- Samedi 28 Chaâbane 1440

Fajr	04:03
Dohr	12:45
Asr	16:32
Maghreb	19:43
Isha	21:14

TINDOUF:

Entrée en service du premier bureau de poste mobile

Le premier bureau de Poste mobile de la wilaya de Tindouf est entré en service jeudi, dans le cadre du rapprochement des prestations d'Algérie-Poste du citoyen, a-t-on constaté. Le bureau de Poste mobile, dont le départ a été donné devant le siège de la wilaya par les autorités locales, offre au citoyen les différentes prestations assurées généralement par les bureaux de poste fixe, selon les explications fournies sur place.



L'opération s'inscrit dans le cadre du programme arrêté par la Direction générale d'Algérie-Poste et visant à étendre son réseau postale et à faire parvenir ses prestations aux quatre coins du pays, a indiqué le chef de service technique de l'Unité Algérie-Poste de Tindouf, Omar Guellaoui.

BMS:

Des pluies parfois sous forme d'averses orageuses affecteront plusieurs wilayas du nord du pays jusqu'à aujourd'hui

Des pluies par fois sous forme d'averses orageuses avec des rafales de vent sous orages affecteront jusqu'à aujourd'hui plusieurs wilayas du Centre et de l'Est du pays, indique l'Office national de météorologie dans un bulletin météorologique spécial (BMS).

Ces averses de pluie concernent les wilayas de Tizi Ouzou, Bouira, Bejaia, Jijel, Bordj Bou Arreridj, Sétif, Skikda, Annaba, El Tarf, Guelma, Souk Ahras, Oum El Bouaghi, Constantine, Mila et Batna, précise la même source. La validité du BMS s'étale du vendredi à 18h00 au samedi à 06h00, les cumulés estimés atteindront ou dépasseront localement les 25 mm durant la validité du BMS.

TRANSPORT URBAIN:

L'ETUSA établit un programme spécial pour le Ramadhan

L'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) a établi un programme spécial pour le mois de Ramadhan, permettant aux usagers de se déplacer sur l'ensemble du réseau de la capitale de jour comme de nuit, a indiqué jeudi un communiqué de l'entreprise.

Le programme, habituellement établi, sera maintenu sur ensemble du réseau avec une desserte de 150 lignes et une mise en exploitation de 421 véhicules durant les jours de la semaine, a indiqué la même source. Quant au service de nuit, celui-ci sera renforcé de 72 lignes avec une exploitation de 72 autobus. Pour les lieux d'animations nocturnes de la capitale et ses environs, l'ETUSA a prévu une fréquence plus observée de bus vers ces destinations et s'adaptera en la circonstance à toutes éventualités. Concernant les horaires de travail, le début de service est prévu à 5h30 du matin et s'étalera jusqu'à 19h00. Pour le service de nuit, les premiers départs après la rupture du jeûne (iftar) débiteront à partir de 20h45 et se poursuivront jusqu'à 3h00 du matin, a précisé la même source.

JUSQU' AU 16 MAI 2019

Exposition de peinture avec l'artiste peintre Sabah Ould Taleb

L'établissement Arts et Culture de la Wilaya d'Alger organise une exposition de peinture avec l'artiste peintre Sabah Ould Taleb.

Météo



	Max	Min
Alger	19°	11°
Oran	20°	13°
Annaba	19°	12°
Béjaïa	15°	09°
Tamanrasset	41°	25°

ALGER:

Lancement d'une campagne de sensibilisation sous le slogan «Pour un Ramadhan sain et économique»

Une campagne de sensibilisation sur la lutte contre le phénomène de gaspillage des produits alimentaires et la culture de la nutrition saine durant le mois de Ramadhan a été lancée mercredi à Alger.

FFS:

La session extraordinaire du conseil national reportée au 17 mai prochain

La prochaine session extraordinaire du conseil national du Front des forces socialistes (FFS) a été reportée au 17 mai prochain, a annoncé jeudi le premier secrétaire du parti, Hakim Belahcel dans un communiqué. Selon l'Association Sirius Lundi prochain devrait être le premier jour du mois de Ramadhan en Algérie.



Le lundi 6 mai devrait être déclaré premier jour du mois sacré de Ramadhan en Algérie, selon un communiqué l'Association Sirius d'astronomie, rendu public jeudi.

«Si une observation du Sud de l'Algérie est validée, ou si nous tenons compte de l'observation des pays voisins au Sud de l'Algérie, une pratique adoptée de nombreuses fois par le Comité des Croissants lunaires, le lundi 6 mai devrait être déclaré premier jour de Ramadhan», précise l'Association.

Se basant sur des données astronomiques, qui déterminent le début du mois sacré, elle considère que, les pays arabes et asiatiques pour lesquels le 29 du mois de Chaabane est le samedi 4 mai, «n'auront pas d'autres choix que de compter le mois de Chaabane à 30 jours et par conséquent, de débiter le mois de Ramadhan, le lundi également».

ONJSA :

Le 1^{er} congrès ordinaire aujourd'hui à Alger



L'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA) tiendra son premier congrès ordinaire samedi à partir de 10h00 à la salle de Conférences du stade 5-Juillet (Alger), a indiqué jeudi l'organisation.

L'ordre du jour des travaux du congrès portera sur la lecture, pour approbation, des bilans moral et financier, arrêtés au 31 mars 2019, ainsi que le renforcement de l'actuel bureau exécutif, composé statutairement de 15 membres.

D'autres points seront abordés en divers lors de cette rencontre. L'ONJSA a été créée en 2009.

ALGÉRIE-UE

Le 20 Festival culturel européen dans quatre villes algériennes du 10 au 27 mai

Musique, danse et cinéma sont au programme du 20e Festival culturel européen en Algérie prévu du 10 au 27 mai prochain à Alger et dans trois autres villes, ont indiqué les organisateurs dans un communiqué.



Seize pays, membres de l'Union européenne prendront part à cette manifestation qui devront dérouler simultanément à Alger, Bejaia, Oran et Tizi Ouzou. Placée sous le thème «Célébration du vivre-ensemble», l'édition 2019 s'ouvrira avec un concert de musique du monde animé par le chanteur et musicien de jazz Djamel Laroussi et «La chorale du vivre-ensemble».

Des pays comme l'Allemagne, la Suède, l'Espagne, la France, l'Autriche et le Portugal proposent un programme alliant musique traditionnelle, comme le fado, musique classique et musique moderne (le jazz, folk-rock, musique du monde), alors que l'Italie, la Pologne et la Tchèque ont choisi de présenter des films et des spectacles de danse.

Poursuite des marches populaires à Alger et dans d'autres wilayas pour le 11^e vendredi consécutif

Les marches populaires se sont poursuivies à Alger et dans les autres wilayas du pays, pour le 11^e vendredi consécutif, avec les mêmes slogans et mots d'ordre réclamant le changement radical, le départ de «tous les symboles du système» et «l'indépendance de la justice», ont constaté des journalistes de l'APS.

A l'instar des précédents vendredis, la mobilisation des citoyens n'a pas faibli malgré le froid, les premiers groupes de manifestants ayant commencé à affluer vers l'esplanade de la Grande poste et la Place Maurice Audin dès les premières heures de la matinée, avant d'être rejoints par d'autres en début d'après-midi.

Les manifestations se sont ébranlées par la suite pour sillonner les différentes artères de la capitale dans un climat serein et en présence d'un dispositif sécuritaire renforcé pour la circonstance.

Les manifestants, drapés de l'emblème national et brandissant des banderoles, réclament le départ de tous les symboles du système politique, le jugement de tous ceux qui sont impliqués dans des affaires de corruption, tout en exprimant leur attachement à l'unité nationale et réaffirmant que «la souveraineté appartient exclusivement au peuple». Les manifestants ont également revendiqué plus de démocratie, d'autant plus que ce 11^e vendredi



coïncide avec la Journée mondiale de la liberté de la presse. Les marches de ce vendredi interviennent aussi un mois

après la démission du président de la République Abdelaziz Bouteflika et la comparution des hommes d'affaires et des

responsables devant la justice dans des affaires liées à la corruption, dilapidation de deniers publics et de privilèges indus.

RÉUNION DE GOUVERNEMENT:

Approbation de projets de décrets exécutifs et présentation d'exposés de ministres

Le Gouvernement a approuvé dans sa réunion tenue jeudi et présidée par le Premier ministre, Noureddine Bedoui, des projets de décrets exécutifs et entendu des exposés relatifs aux secteurs des finances, de la santé, des transports et de l'enseignement supérieur, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Le Gouvernement a adopté, lors de cette réunion, le projet de décret exécutif amendant et complétant le décret exécutif 17-120 du 22 mars 2017, fixant les conditions et les modalités de recouvrement des amendes et des frais de justice par les juridictions, précise la même source.

Le Premier ministre a donné des instructions dans lesquelles il a appelé «à la contribution de tous les secteurs à cette démarche visant la rationalisation de l'utilisation des deniers publics, à travers la mise en place d'un mécanisme chargé de l'élaboration d'une étude sur l'opération de recouvrement des amendes et des taxes ainsi que de tous les droits appartenant à l'Etat, conformément à une nouvelle vision adaptée à la conjoncture économique actuelle».

Le premier ministre a appelé à ce que ce mécanisme «supervisé par le ministre des Finances, mette à contribution, dans ses travaux, les spécialistes et les intervenants dans l'opération de recouvrement, d'autant que cette dernière dépasse l'aspect administratif classique, en tenant compte les expériences internationales réussies en matière de recouvrement fiscal, à même d'élaborer des propositions sérieuses et concrètes».

Il s'agit également de l'impératif d'inscrire l'avant-projet de code de la fiscalité locale dans cette vision valorisant les biens publics notamment locaux et augmenter leur performance en termes de recouvrement des redevances», a-t-il ajouté.

Le Gouvernement a égale-

ment approuvé le projet de décret exécutif fixant les missions, l'organisation et le fonctionnement de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), qui a pour missions de «veiller, en matière de sécurité sanitaire, au contrôle de la qualité et de la compatibilité des produits pharmaceutiques et des consommables médicaux avec l'expertise y afférente, ainsi qu'à la vérification et à l'inspection sur le terrain des établissements pharmaceutiques».

L'Agence contribue également à «la définition des règles de bonnes pratiques pharmaceutiques et à l'élaboration de la nomenclature nationale des produits pharmaceutiques et du consommable médical, outre les listes des médicaments remboursables par la sécurité sociale».

Le Premier ministre a mis l'accent, dans ce sens, sur «la nécessité pour cette agence de s'acquitter pleinement de son rôle dans la régulation et l'organisation du marché des produits pharmaceutiques, tout en empêchant toute pénurie de médicaments notamment les médicaments destinés aux maladies chroniques», insistant sur «l'impératif de réunir les conditions propices à même d'encourager les investissements à l'intérieur du pays dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, ce qui permettra de réduire le déficit national dans ce domaine et de créer des postes d'emploi».

Concernant les exposés présentés à cette occasion, il s'agit de l'exposé du ministre des Finances sur «des mesures à prendre afin de réduire le déficit de la balance des paiements pour la préservation des réserves de change du pays».

Après avoir entendu cet exposé, le Premier ministre a décidé de «créer une commission interministérielle chargée de l'examen de l'ensemble des aspects de ce sujet. Cette commis-

sion devra soumettre les résultats de ses travaux au prochain Conseil des ministres, et ce au vu des procédures devant être prises au court et moyen termes». Le Gouvernement a entendu, ensuite, l'exposé du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière sur «le partenariat entre le secteur de Santé et Algérie Télécom, visant la promotion des TIC dans le secteur de santé, et ce afin d'améliorer les services sanitaires au profit des citoyens et de raccorder le réseau des établissements sanitaires en intranet ainsi qu'avec le ministère de tutelle». Le ministre des Travaux publics et des transports et celui de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, ont présenté un exposé sur la situation et le plan de restructuration de l'Ecole nationale supérieure maritime (ENSM) ainsi que sa situation pédagogique, en application des décisions issues de la dernière réunion du Gouvernement. La tutelle pédagogique conjointe entre le ministre chargé de la marine marchande et les ports et celui de l'enseignement supérieur, contribue à «l'amélioration qualitative et quantitative du niveau d'enseignement, notamment en ce qui concerne la formation en post-graduation, à même d'assurer le suivi continu de l'enseignement et des travaux de recherche en tenant compte des spécificités de la formation maritime et portuaire».

A cette occasion, M. Bedoui a demandé aux ministres de «mettre en place des commissions de veille et de suivi au niveau de tous les départements ministériels pour une application rigoureuse des programmes et décisions en relation directe avec les besoins de la vie quotidienne des citoyens et les objectifs socio-économiques du pays».

Il a insisté, également, sur l'impératif «de relancer tous les projets de réalisation de loge-

ments à l'arrêt, et d'enclencher ceux qui n'ont pas encore été lancés, en assignant, exclusivement, la réalisation des grands travaux aux sociétés nationales tandis que les travaux secondaires doivent être accordés aux jeunes sociétés ayant bénéficié de mécanismes de soutien et

d'insertion des jeunes, ce qui générera des postes d'emploi notamment au profit des jeunes et insufflera, aussi, une nouvelle dynamique au secteur du BTP, précisant que cette décision «est s'applique à tous les secteurs qui ont des projets inscrits non lancés».

CRISE POLITIQUE:

Le mouvement populaire est arrivé à une «étape cruciale»

L'ancien président de la Ligue algérienne de défense des droits de l'Homme, Mostefa Bouchachi, a estimé jeudi à Bouira que le mouvement populaire pacifique enclenché le 22 février dernier est arrivé à une «étape cruciale», appelant le peuple à poursuivre ses marches pacifiques pour atteindre un «véritable changement». S'exprimant lors d'une conférence de presse organisée à l'auditorium de l'université Akli Mohand Oulhadj de Bouira, en présence du militant des droits de l'Homme Samir Belarbi, Me Bouchachi a souligné la «nécessité pour les Algériens et les Algériennes de poursuivre, avec plus d'intensité, leurs marches pacifiques afin de renverser la situation et arriver à concrétiser un véritable changement politique dans le pays».

«Nous sommes victimes d'un ancien système entaché de corruption, et nous devons lutter tous pour déraciner ce système. Le mouvement populaire est arrivé à une étape cruciale, et nous sommes tous obligés de poursuivre notre long chemin pour la démocratie et pour chasser tous les responsables corrompus», a insisté l'hôte de Bouira.

Devant une salle archicomble, le conférencier a appelé les étudiants du campus universitaire de Bouira à être au-devant de la scène pour sensibiliser sur le caractère «important» des manifestations pacifique que connaissent toutes les wilayas du pays durant la semaine.

«C'est vous qui êtes l'élite et l'avenir de demain, vous devez être à l'avant-garde dans la lutte pour la démocratie et pour le changement», a-t-il lâché. «Il est temps d'opérer ce changement», a encore insisté Me Bouchachi, mettant en garde contre toute tentative de division ou de découragement du Hirak populaire. «Certaines parties tentent en vain de semer la zizanie et de diviser les rangs du mouvement populaire», a-t-il averti.

Au sujet des poursuites judiciaires enclenchées ces derniers jours contre certains anciens responsables politiques et hommes d'affaires, l'avocat a estimé qu'il s'agissait d'une «tentative pour détourner les regards de l'opinion publique», car, a-t-il dit, «la lutte contre la corruption ne peut se faire qu'après le départ de tout le système». «Notre destin est entre nos mains, et nous devons préserver le cachet pacifique des marches populaires, et devons rester soudés et unis afin d'aller de l'avant vers un avenir prospère pour tous les Algériens en passant par une véritable période de transition qui pourra nous emmener vers une véritable démocratie», a souligné Me Bouchachi lors de son intervention.

FFS : La session extraordinaire du conseil national reportée au 17 mai

La prochaine session extraordinaire du conseil national du Front des forces socialistes (FFS) a été reportée au 17 mai prochain, a annoncé jeudi le premier secrétaire du parti, Hakim Belahcel dans un communiqué.

«Je tiens à informer les membres du conseil national, l'ensemble des militants du FFS et l'opinion publique du report de la session extraordinaire de notre conseil national prévue initialement pour ce samedi 4 mai 2019», a indiqué M. Belahcel, précisant que ce report est dicté par deux «impératifs majeurs», à savoir le délais qui lui a été imparti afin de mener les concertations nécessaires à la composition de son équipe du secrétariat national «en respectant l'esprit de rassemblement a été insuffisant».

«Puis, considérant qu'une session extraordinaire du conseil national, qui devrait se tenir dans un contexte politique national particulier et décisif, mériterait beaucoup plus de préparation et de meilleures conditions afin de la réussir», a-t-il ajouté.

PARLEMENT Le Bureau de l'APN se réunit pour examiner deux déclarations de vacance de postes

Le Bureau de l'Assemblée générale populaire (APN) a tenu, jeudi, une réunion présidée par M. Mouad Bouchareb, consacrée à l'examen de deux déclarations de vacance de postes de députés et à des questions orales et écrites, a indiqué un communiqué de l'APN.

Lors de cette réunion, le bureau de l'APN a examiné deux déclarations de vacance de postes de deux députés, en sus de questions orales et écrites qui lui sont transmises, précise la même source. Outre l'examen de demandes émanant de commissions permanentes concernant des activités parlementaires, la réunion a étudié une demande d'autorisation formulée par un député pour des missions d'enseignement et de formation, conclu le communiqué.

PARTIS TAJ appelle à un dialogue «sans exclusive ni distinction» pour faire sortir le pays de la crise

Le parti Tajamoue Amal el djaïzir (TAJ) a appelé, jeudi, les Algériens au dialogue «sans exclusive ni distinction» pour faire sortir le pays de la crise qu'il traverse actuellement, indique un communiqué du parti.

Le parti «salue le dialogue entre les enfants du pays, sans exclusive ni distinction, pour parvenir à des solutions constructives favorisant le règlement de la crise, pour hâter la sortie de l'Algérie de la phase de transition vers un avenir meilleur», ajoute le communiqué.

La formation a lancé, en outre, un appel au «peuple algérien et à tous les nationalistes parmi les forces vives et les institutions pour instaurer un climat favorable à un dialogue inclusif et fructueux qui consacre la coexistence et le rapprochement pour résoudre tous les problèmes posés et faire aboutir la prochaine Présidentielle dans les plus brefs délais». A cet effet, le parti a insisté sur l'impératif «d'adhérer aux efforts de l'institution militaire et de renforcer ses efforts visant à préserver la sécurité et la stabilité et faire face aux dangers qui guettent le pays», conclut le document.

APS

Les syndicats doivent accompagner le mouvement populaire, pas le guider

Le rôle des syndicats dans la conjoncture politique nationale actuelle est d'accompagner et de soutenir le Hirak (mouvement populaire), enclenché le 22 février dernier, sans chercher à le guider, ont souligné, jeudi à Tizi-Ouzou, des syndicalistes.

Le rôle des syndicats autonomes est de «soutenir le Hirak et de l'accompagner vers sa structuration en organisations, qui vont représenter les différentes composantes de la société», a déclaré le porte parole du Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaïre de l'éducation (CNAPESTE), qui a participé, avec d'autres syndicalistes, à une table ronde placée sous le thème «Quel syndicalisme pour quelle Algérie?», organisée à l'université de Tizi-Ouzou.

«L'élite doit être aux côtés des jeunes qui réclament depuis le 22 février dernier un nouveau système de gouvernance, pour encadrer ce mouvement populaire et l'orienter pour éviter qu'il soit dévié de son objectif, sans chercher à le gérer», a relevé Messaoud Boudiba. Selon lui, le rôle des syndicalistes est de «mettre leur expérience au service du Hirak et veiller à ce que ses protagonistes soient les



acteurs de son avenir». Les autres intervenants à cette table ronde, dont des membres du CNES et du Collectif des avocats pour la dignité et le changement (CADC), ont, eux aussi, mis en exergue l'importance de la structuration du mouvement populaire.

«Pour réussir une Ré-

volution, on a besoin de s'organiser et de se structurer. Les syndicats, les partis politiques et le mouvement associatif doivent jouer un rôle sans prétendre représenter le peuple.

Chaque syndicat ou organisation ne doit parler qu'au nom de ses adhérents», a-t-on insisté. Les

participants à cette table ronde, organisée par le CADC, ont par ailleurs observé que faire regagner à l'activité syndicale et au syndicaliste sa crédibilité, après avoir été traité «à tort ou à raison d'opportunistes», est l'autre combat que doivent mener les syndicats».

TISSEMSILT : Nécessité d'un large débat pour une transition démocratique réelle

Les participants à une journée d'étude sur «Le Hirak populaire en Algérie causes et objectifs» ont insisté, jeudi à Tissemsilt, sur le besoin impérieux d'associer toutes les sensibilités et les élites à un large débat devant aboutir à une réelle transition démocratique comme préconisé par ce mouvement.

Les intervenants au cours de cette rencontre ont recommandé d'associer toutes les sensibilités et les élites à un large débat adapté au hirak populaire contribuant à assurer une réelle transition démocratique du pays», tout en insistant sur «l'ac-

compagnement de la transition démocratique par différentes institutions constitutionnelles, notamment l'institution militaire garante de la sécurité et de la protection des acquis nationaux».

Ils ont appelé également à «poursuivre les débats» et les étudiants à «agir de manière positive vis-à-vis de la phase actuelle de manière à préserver l'unité nationale et la cohésion populaire qui ont caractérisé tous les jours le Hirak». Il a été recommandé d'associer l'élite scientifique à la recherche de solutions et permettre aux cadres de travailler

conjointement dans les domaines économique, social, politique et juridique.

Organisée par l'institut de Droit et Sciences politiques du centre universitaire de Tissemsilt, cette rencontre a permis aux participants de traiter, entre autres thèmes, du cadre conceptuel du Hirak, de l'évolution du mouvement populaire en Algérie, de la gestion de la période de transition, de l'expérience du processus de transition démocratique dans le monde et des scénarios futurs du Hirak populaire en Algérie.

Nécessité du dialogue, une conviction partagée par tous (Benflis)

Le président du parti Talaïa El Hourriyet, Ali Benflis, a affirmé jeudi que, «le dialogue est une conviction partagée par tous, et personne ne remettra en cause sa nécessité majeure et son caractère urgent dans le contexte de la crise actuelle».

Dans sa réponse à l'appel du Général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), au dialogue visant à résoudre la crise politique qui prévaut dans le pays, M. Benflis a indiqué dans un communiqué que «le dialogue constitue l'essence de l'action politique responsable et constructive, et constitue

également le meilleur moyen à mettre en place pour résoudre les crises».

«La nécessité du dialogue est une conviction partagée par tous, et personne ne remettra en cause sa nécessité absolue et son caractère urgent pour faire face à la crise que traverse le pays, et l'enjeu actuel consiste en la dynamisation de ce dialogue à travers la préparation de toutes les conditions adéquates à son bon déroulement», a indiqué



M. Benflis. «Partant de cette vision, la première priorité consiste à surmonter cette conjoncture par l'ouverture du champ pour un consensus sur le contenu de cette solution», a ajouté le même responsable. M. Benflis a souligné

qu'un dialogue objectif, ambitieux et orienté vers la recherche d'une solution réelle et rapide de la crise (...), nécessite des interlocuteurs crédibles et la mise en place de cadres solides et la définition d'objectifs claires».

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE Vigilance, responsabilité et la lucidité, «instruments de clairvoyance» d'un journalisme professionnel

Le gouvernement a affirmé jeudi que la vigilance, la responsabilité et la lucidité «doivent être les instruments de clairvoyance» d'un journalisme professionnel et éthique pour être à la hauteur d'un rôle de «médiateur d'un dialogue vital» entre tous les Algériens au service de l'intérêt supérieur de la Nation.

«Vigilance, responsabilité et lucidité doivent être les instruments de clairvoyance d'un journalisme professionnel et éthique, pour être à la hauteur d'un rôle qui n'est pas moins celui de médiateur d'un dialogue vital entre tous les Algériens au service de l'intérêt supérieur de la Nation», précise le gouvernement dans une déclaration lue en son nom par le ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement, Hassan Rabehi, à la veille de cette Journée qui correspond au 3 mai de chaque année. Le gouvernement affirme que «l'Algérie célèbre, avec le reste du monde la Journée mondiale de la liberté de la presse, en pensant à tous ceux qui accomplissent, parfois au péril de leur vie, le noble métier d'informer».

«Engagée au service de la cause nationale durant la Guerre de Libération nationale, la presse algérienne ne s'est pas moins illustrée par son engagement dans l'oeuvre nationale de développement dès après l'indépendance, de même qu'elle a payé un lourd tribut en résistant à l'obscurantisme et à la violence des années de terrorisme au service de la sauvegarde de la République», souligne-t-il.

Le gouvernement note que

«le retour de la sécurité et de la stabilité a favorisé un développement conséquent de la presse, de ses ressources humaines et de ses moyens techniques et technologiques, et requis par la même, un besoin d'aller plus en avant dans la concrétisation de nouvelles avancées, qu'il s'agisse d'apports en matière de progrès technique et technologique ou d'ouverture médiatique dans les champs audiovisuel et électronique».

«Les moyens ainsi mobilisés dans les sphères privée et publique et la pluralité médiatique qui en a résulté ont donné lieu à une dynamique qui met en avant le rôle important que les médias algériens jouent et doivent jouer face aux défis que l'Algérie rencontre aux échelons national et international», relève-t-il. Le gouvernement a appelé la presse algérienne «à traduire, au mieux, auprès de l'opinion nationale, les enjeux et les défis actuels» et «à porter les projets de modernité et de progrès social en favorisant, en son sein l'argumentation et le débat constructifs, en tant qu'accompagnateur de la société, de ses femmes et ses hommes, sur la voie du changement». «Mais de telles missions ne peuvent aller sans la

réunion des conditions socio-professionnelles adéquates qui respectent autant les exigences minimales liées aux contraintes qu'impose le métier de journaliste, que celles liées à la décence et à la dignité qui doivent être garanties à tout journaliste», souligne le gouvernement.

«Forte de la passion et de la foi qui animent ses journalistes, la presse algérienne a tout de même besoin, pour préserver ses lettres de noblesse, de mécanismes organisationnels et régulateurs structurants qui favorisent les conditions d'un exercice professionnel et éthique du métier de journaliste», ajoute-il.

Le gouvernement affirme que «c'est dans cet ordre d'idées que nous entendons agir, en notre qualité de pouvoirs publics, afin d'aider la corporation à s'organiser et à se fédérer dans le sens de la prise en charge, par les journalistes eux-mêmes, des préoccupations à caractère éthique et professionnel que soulève l'exercice quotidien de leur métier».

«Seule, en effet, une presse responsable et en mesure de se prendre en charge peut se mettre à la hauteur des défis multiples auxquels notre pays est confronté, de la même ma-



nière qu'elle saura, au mieux, se pencher sur les nombreuses préoccupations socio-professionnelles des journalistes eux-mêmes», estime le gouvernement.

«Par ailleurs, aucun média, aucun journaliste ne perdent de vue les enjeux de l'étape particulière que vit notre pays qui est autant porteuse d'opportunités pour notre nation, qu'elle foisonne de dangers pour les aspirations, que chaque Algérienne et chaque Algérien, portent pour eux-mêmes et pour l'Algérie», indique le gouvernement, pour qui «la presse nationale, avec ses journaux, ses émissions radio, ses rendez-vous audiovisuels, ses éditions électroniques se doit d'être un espace responsable de conciliation des démarches des uns et des autres pour consacrer les conditions d'une solution consensuelle possible».

Assemblée constitutive du Syndicat national autonome des journalistes algériens

Le Syndicat national autonome des journalistes algériens a tenu, jeudi à Alger, une Assemblée constitutive, qui a donné lieu à un Conseil national regroupant des journalistes de différents médias pour la défense des droits socioprofessionnels, ont indiqué des membres de la commission de préparation.

Cette assemblée constitutive a vu la participation de plus de 100 journalistes, venus de différentes wilayas pour confirmer leur représentativité au sein de cette nouvelle organisation syndicale, qui a pour objectif «la défense des droits socioprofessionnels des journalistes», a déclaré Aziz Touahar, membre du bureau constitutif.

Le débat qui a marqué cette Assemblée constitutive avait pour but de dégager «les textes fondamentaux à même de préserver la dignité du journaliste algérien», a-t-il indiqué, précisant qu'il s'agit d'un syndicat apolitique qui «regroupe tous les journalistes des secteurs public et privé, des médias audiovisuels ainsi que ceux de la presse écrite et électronique».

Les journalistes étaient réunis depuis la matinée au cercle des moudjahidines au Square Port-Saïd (Alger) jusqu'à l'obtention de l'autorisation de tenir leur rencontre, refusée à trois reprises auparavant», a-t-il encore dit.

Lors de cette Assemblée constitutive, il a été convenu d'élire un président et un vice-président pour permettre à la nouvelle organisation d'examiner les dossiers importants de la scène médiatique.

La question de la régulation et de l'organisation se pose avec acuité

La corporation des journalistes algériens a célébré hier la Journée internationale de la liberté de la presse dans un contexte national crucial où la question de la régulation de la presse et de l'organisation de la profession se pose avec acuité, 30 ans après l'ouverture du champ médiatique.

L'absence d'un Conseil d'éthique et de déontologie dans la presse nationale a entamé sa crédibilité et son professionnalisme, de l'avis de nombreux professionnels de la presse qui considèrent que la mise en place de cette instance est devenue une nécessité pour l'instauration de l'éthique professionnelle et des règles du métier de journaliste.

L'existence d'un conseil d'éthique et de déontologie, comme stipulé dans la loi organique de l'information pourrait, pourtant, «contribuer à la moralisation de la presse et à mettre fin à la désinformation en Algérie», selon ces professionnels.

La loi de l'information, promulguée en 2012 consacrer, en effet, un chapitre au respect de l'éthique et de la déontologie en détaillant les principes que le journaliste doit respecter dans l'exercice de son activité.

Cette loi prévoit la mise en place d'une instance nationale de déontologie et d'éthique de

la presse, élue par la corporation, qui veillera au respect par les médias des règles de déontologie.

Cependant, plus de 7 ans après, cette disposition est restée lettre morte.

La presse algérienne attend aussi la mise en place de l'Autorité de régulation de la presse écrite (ARPE), prévue par cette même loi.

Néanmoins, un pas a été franchi sur le plan de la réglementation avec la libéralisation de l'espace audiovisuel (loi 14-03 du 24 février 2014), la dépenalisation du délit de presse ou encore l'installation de l'autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV).

Toutefois, le législateur qui a voulu octroyer à l'ARAV un poids et une autonomie de décision, «ne l'a pas dotée de moyens nécessaires à son fonctionnement», alors que «la question de son statut et son budget demeurant en suspens», avait déploré cette institution en février dernier.

L'ARAV a assuré, dans un communiqué, qu'elle «ne peut fonctionner normalement que si les pouvoirs publics concernés satisfont à leurs obligations en matière de mise en ordre du paysage audiovisuel».

En plus de la question de la régulation à laquelle fait face la presse, la corporation peine à

s'organiser pour affronter les problèmes auxquels elle est confrontée. L'absence d'un véritable syndicat capable de défendre les intérêts des journalistes et œuvrer pour l'amélioration de leurs droits socio-économiques a été relevée, à plusieurs reprises, par les professionnels du secteur qui regrettent la «résignation» des journalistes devenus «insensibles» à leurs problèmes.

La multiplication des projets de création de syndicats autonomes et l'échec du projet de création d'un syndicat fédérateur de tous les journalistes a compliqué davantage la situation des journalistes, notamment ceux du secteur privé, sombrant dans la précarité.

Transparence et objectivité dans l'octroi de la publicité

Mais, cet échec n'a pas entamé la volonté et la détermination des journalistes à se regrouper au sein d'un syndicat indépendant, jeudi, plus d'une centaine de journalistes de différents horizons, ont tenu à Alger une assemblée générale pour la création d'un syndicat national autonome.

Par ailleurs, la presse continue de faire face à de nombreux obstacles qui entravent la production d'une information libre, luttant chaque jour pour garantir

aux citoyens un véritable service public et une information crédible. Le principal obstacle reste les ressources financières. La plupart des titres de la presse peine à assurer leur équilibre financier. La publicité est pour la plupart des journaux une ressource financière très importante.

Sauf que l'accès à la publicité distribuée par l'Agence nationale d'édition et de publicité (ANEP) n'est pas garanti équitablement à tout le monde, ont dénoncé, à plusieurs reprises, les éditeurs de la presse.

Pour remédier à cette situation, le gouvernement a annoncé, il y a quelques semaines, la mise en place d'une commission chargée d'appliquer la décision du gouvernement relative à l'adoption de la transparence et l'objectivité dans l'octroi de la publicité publique, entre tous les médias publics et privés.

Le nouveau gouvernement a même créé le poste de porte-parole, une mission confiée au ministre de la Communication qui anime chaque mercredi, à l'issue de la réunion du Conseil du gouvernement, un point de presse pour éclairer l'opinion publique sur les actions entreprises par le gouvernement et répondre aux questions des journalistes sur les questions de l'heure. Soumise à une pression

croissante au fil des années, la presse en Algérie a su surmonter les obstacles et défendre ses droits pour arracher de précieux acquis. Aujourd'hui, condamnée à aller de l'avant sur la voie du renforcement de ces acquis, la corporation doit aussi faire preuve d'un plus grand professionnalisme et respecter la déontologie journalistique.

Cette presse qui a payé un lourd tribut dans l'exercice de son activité et pour assurer son rôle essentiel, non seulement en tant que vecteur d'informations fiables, mais surtout en tant que leader qui éclaire l'opinion publique, est confrontée, à l'ère du numérique, à la désinformation.

L'amélioration de la détection de la désinformation constitue pour les professionnels de la presse une priorité.

Mais, même si cette question revêt une grande importance pour l'ensemble de la corporation, celle-ci peine à vérifier la véracité de certaines informations, notamment en l'absence de communication institutionnelle. En témoigne, les difficultés rencontrées par la presse à accéder à l'information concernant les nombreux dossiers de lutte contre la corruption ouverts, ces dernières semaines, par la justice.

LUTTE ANTITERRORISTE: 24 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés et 34 casemates détruites en avril (bilan)



Vingt-quatre (24) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés et 34 casemates détruites par les unités de l'Armée nationale populaire (ANP) durant le mois d'avril, alors que deux terroristes se sont rendus aux autorités militaires, indique un bilan opérationnel de l'ANP.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, les unités de l'ANP ont récupéré une mitrailleuse lourde (calibre 14,5 mm) et une autre de 12,7 mm, 26 fusils de différents types dont un fusil mitrailleur (FM), 7 kalachnikovs, 4 fusils semi-automatiques de type Seminov, deux pistolets, 66 canons antichar, trois roquettes de type RPG7, 116 mortiers Hawn, 19 roquettes pour hélicoptères et 16 chargeurs de munitions et autres», précise la même source.

Dans le cadre de la sécurisation des frontières, les unités de l'ANP ont procédé durant la même période à «l'arrestation de 76 trafiquants de drogue et la saisie de 12 quintaux de kif traité, 0,333 de cocaïne et 27.797 comprimés psychotropes».

Elles ont également arrêté 791 orpailleurs et 329 contrebandiers, et mis en échec une tentative de trafic de 64.035 litres de carburant, 459 tonnes de denrées alimentaires et la saisie de 529 groupes électrogènes, 333 marteaux piqueurs et 69 détecteurs de métaux». Le bilan fait état également de la saisie de quantités de tabac, «1.559 unités de boissons prohibées, 206 sacs de mélange d'or et de pierres, 89 véhicules de différents types, 129 concasseurs, 16 talkie-walkies et 3.648 kg de cuivre».

Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la migration clandestine, 521 migrants clandestins ont été arrêtés, conclut la même source.

Un terroriste se rend aux autorités militaires à Tamanrasset (MDN)

Un terroriste s'est rendu mercredi aux autorités militaires à Tamanrasset en possession de plusieurs armes et de munitions, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des Forces de l'Armée Nationale Populaire (ANP), un terroriste s'est rendu, le 1er mai 2019, aux autorités militaires à Tamanrasset en 6e Région Militaire. Il s'agit de l'occurrence du dénommé El-Hemal Zini dit Hamza», qui avait rallié les groupes terroristes en 2016», précise la même source. Ce terroriste «était en possession d'un (01) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, une (01) mitrailleuse de type FMDD, un (01) fusil semi-automatique de type Simonov, deux (02) obus de mortiers calibre 82 mm, dix-huit (18) grenades antipersonnel, ainsi que (04) chargeurs et une quantité de munitions s'élevant à (1690) balles de différents calibres», selon la même source.

Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie Nationale «ont saisi, lors d'une patrouille de fouille et de recherche menée à Tindouf/3eRM, un narcotraffiquant à bord d'un véhicule touristique chargé de (34,5) kilogrammes de kif traité, tandis que des Garde-côtes ont saisi (35,5) kilogrammes de la même substance à El Ghazouet/2e RM». En outre, un détachement de l'ANP a arrêté, à El-Oued/4eRM, trois (03) individus et ont saisi (5808) unités de produits parapharmaceutiques destinées à la contrebande, alors qu'un autre détachement de l'ANP a saisi, en coordination avec les services des Douanes, deux (02) détecteurs de métaux à In M'Guel, wilaya de Tamanrasset/6eRM.

ARMÉE: ENPEI: véritable atelier de formation des officiers ingénieurs

Le Directeur général de l'Ecole nationale préparatoire aux études d'ingénieur (ENPEI) «Badji Mokhtar», le général Mohamed Saal a estimé que l'ENPEI était «un véritable atelier de formation des officiers ingénieurs imprégnés des sciences et des principes fondamentaux».



«L'amélioration du rendement des étudiants dans les domaines scientifique, technique et militaire exige, en permanence, le développement et l'amélioration des programmes pédagogiques, tout en les adaptant aux besoins de la conjoncture actuelle, et ce afin d'être au diapason des derniers développements dans les domaines scientifique et technologique», a déclaré le Général Mohamed Saal lors d'une visite de terrain au profit des différents médias à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, célébrée le 3 mai de chaque année.

Le nombre d'étudiants qui rejoignent, chaque année, l'ENPEI via un concours d'accès est de 400 étudiants qui bénéficient d'une formation préparatoire en ingénierie de 3 ans, pour rejoindre ensuite l'Ecole militaire polytechnique et les écoles supérieures afin de poursuivre leurs études pour une durée de trois autres années en ingénierie.

Estimant que le nombre d'étudiants bénéficiant «d'une formation dans les trois cycles au niveau de l'ENPEI qui est supervisée par les ministères de l'Enseignement

supérieur et la Recherche scientifique et de la Défense nationale, était de 1200 étudiants», le Général Saal a fait savoir que «214 enseignants, dont des retraités, des collaborateurs et des universitaires de différentes spécialités, veillent sur l'encadrement des étudiants», soulignant qu'«il sera procédé, en septembre prochain, à l'amélioration des programmes de formation à travers l'inclusion, pour la première fois, de deux troncs communs, en l'occurrence mathématique-informatique et sciences technologiques». Le Directeur de l'ENPEI a estimé que cette visite de terrain était une occasion pour s'enquérir de près de «la base humaine, notamment les cadres, les enseignants et les stagiaires, ainsi que les moyens matériels et les nouvelles structures pédagogiques mis en place par le Haut Commandement de l'Armée nationale Populaire (ANP) Après avoir rappelé «le rôle important des médias pour éclairer l'opinion publique dans tous les domaines, le Directeur général de l'Ecole a souligné que «l'Institution militaire considère la communication comme étant une partie intégrante

de ses missions et sa structure organisationnelle».

Dans le même sens, il a mis l'accent sur la nécessité de «maintenir cette dynamique permanente et continue dans le cadre d'une presse efficace». «Cette visite vise à renforcer la relation avec les médias à travers leur implication dans les différentes activités de l'ANP et à consolider la relation entre le citoyen et son armée et le lien «Armée-Nation», un objectif essentiel de la stratégie de communication de l'ANP», a-t-il ajouté.

Pour le Directeur général de l'Ecole, cette visite constitue une opportunité pour faire connaître au grand public le niveau atteint par l'Ecole et sa participation à l'attribution et au recrutement des étudiants qui obtiennent leur baccalauréat dans «la filière sciences» avec les meilleures moyennes dans le concours d'accès à l'Ecole en septembre 2019».

Le général Saal a fait savoir que le taux des étudiantes qui rejoignent l'Ecole s'était élevé à 17%, ajoutant qu'un nombre considérable des cadets et cadettes de la nation rejoindront l'Ecole cette année».

LUTTE ANTICRIMINALITÉ: 30 orpailleurs arrêtés et 14 groupes électrogènes saisis à Djanet (MDN)

Trente (30) orpailleurs ont été arrêtés et 14 groupes électrogènes ont été saisis jeudi à Djanet par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'Armée Nationale Populaire a arrêté, le 02 mai 2019 à Djanet/4eRM, 30 orpailleurs et saisi 14 groupes électrogènes et 9 marteaux piqueurs», a précisé



la même source. Des éléments de la Gendarmerie nationale (GN) ont déjoué des tentatives de contre-

bande de 11.113 litres de carburant et saisi deux véhicules à Tébessa, Souk-Ahras et El-Taref/5e

RM, a ajouté la même source.

Dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine, les éléments de la GN ont intercepté

à Tamanrasset/6eRM huit immigrants clandestins de différentes nationalités, tandis que des éléments des Garde-côtes ont déjoué une tentative d'immigration clandestine de 21 personnes à bord de deux embarcations de construction artisanale à Annaba/5e RM, a relevé le communiqué du MDN.

RETRAITE: Revalorisation des pensions de retraite à des taux allant de 1,5 à 6% à partir de mai

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tidjani Hassan Haddam a annoncé, jeudi à Alger, une revalorisation des pensions et allocations de retraite à des taux allant de 1,5 à 6% à compter du 1^{er} mai courant.

«Dans le cadre de l'amélioration du pouvoir d'achat des retraités, le Gouvernement a décidé, après examen par le conseil d'administration de la Caisse nationale des retraites (CNR), la revalorisation des pensions et allocations de retraite au titre de l'année 2019, à des taux allant de 1,5 à 6% à compter du 1^{er} mai 2019», a précisé le ministre qui supervisait les travaux d'une Journée d'information sur la prévention sanitaire dans le milieu du travail en compagnie du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Miraoui Mohamed.

«Ces augmentations qui seront versées en juin, seront calculées en fonction d'un taux variable qui tient compte du montant global des pensions et allocations de retraite, a expliqué le ministre précisant «que les augmentations seront de l'ordre de 6% pour les pensions dont le montant est inférieur ou égal à 20.000 DA, 3% pour les pensions dont le montant est supérieur à 20.000 DA et inférieur ou égal à 40.000 DA, 2,5% pour les pensions dont le montant est supérieur à 40.000 DA et inférieur ou égal à 60.000 DA, 2% pour les pensions dont le montant est supérieur à 60.000 DA et inférieur ou égal à 80.000 DA et 1,5% pour les pensions de plus de 80 000 DA».

Par ailleurs, le ministre a



affirmé que les clés des professionnels de la santé relatives au système de la carte électronique «Chifa», utilisées par les praticiens de la santé (pharmaciens) contractuels avec la Sécurité sociale étaient désormais «disponibles» et seraient distribuées graduellement aux nouveaux pharmaciens.

Dans le même contexte, M. Haddam a assuré que «son département demeure toujours à l'écoute de toutes les préoccupations de ses partenaires pour offrir les meilleures prestations aux citoyens en général et aux assurés sociaux en particulier».

Pour sa part, le ministre de la Santé a affirmé que son départe-

ment «veille à garantir la prévention sanitaire dans le milieu du travail pour éviter les Troubles musculo-squelettiques (TMS) et leur diagnostic et contrôle médical ainsi que la mise en place des moyens et conditions nécessaires pour éviter ces troubles en vue de préserver la santé des travailleurs et booster le rendement du travail.

«Compte tenu de l'importance de ce volet, l'Etat a mis en place plus de 600 structures spécialisées dans la médecine du travail relevant du secteur de la santé en vue de prévenir et promouvoir la santé et prendre en charge les cas touchés par les TMS», a-t-il souligné.

FINANCES: «Portes ouvertes» sur les missions de la Cour des comptes en juin

La Cour des Comptes organisera en juin prochain une journée «portes ouvertes» sur ses structures et missions de la gestion des fonds publics, a-t-on appris auprès de la Cour.



Ces «portes ouvertes» permettront au grand public, mais aussi aux experts et aux professionnels, de connaître les structures de la Cour et ses missions, a précisé la même source. Une conférence de presse sera animée lors de ces «portes ouvertes» au siège de la Cour, afin d'informer l'opinion publique sur les programmes annuels de l'activité de contrôle de l'institution.

Il s'agit aussi d'informer sur l'évaluation de la mise en œuvre des programmes de la Cour et sur toutes ses réalisations accomplies durant la dernière décennie, notamment en matière de formation des magistrats afin d'actualiser les méthodes et les outils de contrôle, a précisé la même source. Pour rappel, le président de la Cour des Comptes, Abdelkader Benmarouf, avait indiqué devant la Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN), que son institution s'était renforcée de neuf (9) chambres territoriales pour parvenir à un contrôle plus efficace des budgets des collectivités locales.

Il avait rappelé que les missions de la Cour des comptes consistaient notamment à s'assurer de l'utilisation adéquate de l'argent public, moyennant l'audit des différents budgets, alloués aux administrations.

Rappelant que les budgets des collectivités locales étaient contrôlés «à distance», le président de la Cour des comptes a précisé que la création de ces chambres territoriales visait à assurer un contrôle de «proximité» pour plus d'efficacité. Aussi, la Cour des comptes veille à juguler les risques liés à l'utilisation de l'argent public en termes de fraude ou certaines opérations douteuses, qui ne laissent pas de traces, même si son travail repose essentiellement sur les documents justificatifs, a-t-il expliqué.

FRONTIÈRES: Le développement des zones frontalières, une «priorité stratégique»

Le développement des zones frontalières constitue une «priorité stratégique» pour laquelle l'Etat «accorde une importance privilégiée», a affirmé jeudi le Secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire, Mohamed-Amine Deramchi.

M. Deramchi présidait au niveau de la Direction Générale de l'Aménagement et de l'Attractivité du Territoire une réunion de clôture de l'Etude d'Aménagement et de Développement de la Zone Frontalière Grand Sud Est (wilaya d'Illizi) ainsi que sa validation et ce, en présence des cadres du ministère de l'Intérieur, des représentants d'autres secteurs, des partenaires institutionnels, des experts et des membres du comité intersectoriel commun du suivi des études d'aménagement et de développement des zones frontalières ainsi que des élus, des cadres et des membres du comité du suivi de la wilaya d'Illizi.

Il a noté à cet effet l'existence d'une «forte volonté» de mise en valeur des infrastructures de base, du développement humain et économique au service de ces zones et ce, en fonction du principe d'égalité dans le développement des territoires, indique un communiqué du ministère, précisant que cette «démarche prend appui sur les enjeux géostratégiques et notamment ceux relatifs à la sécurité, l'unité nationale, la réduction des inégalités régionales, la promotion de l'ouverture, la coopération entre les pays voisins ainsi que la promotion des



échanges économiques transnationaux».

M. Deramchi a, à l'occasion, tenu à rappeler les instructions du ministre de l'Intérieur «sur la nécessité de procéder immédiatement à la mise en pratique des résultats et recommandations de cette étude menée il y a 3 ans en se basant sur les porteurs de moyens et petits projets parmi les jeunes locaux selon des plans de travail établis à court et moyen termes».

«Aussi, les résultats en question seront développés en collaboration avec les acteurs de la société civile locale dans le cadre du principe de la démocratie participative ainsi qu'avec la prise en compte de l'ensemble des projets sectoriels ayant

trait à cette question», affirme la même source, relevant que «l'aboutissement de cette démarche se construit sur la base d'une approche intégrée de développement local durable».

Il a, en outre, réaffirmé la disponibilité de son administration à financer les différents projets et notamment ceux qui peuvent créer une dynamique économique locale pour lesquels des initiatives des élus locaux ont été engagées.

Les travaux de la réunion se sont basés sur la présentation par le Groupement des Bureaux d'études du Plan Programme pour un Aménagement de la Zone Frontalière Grand Sud Est (Illizi) visant la réalisation d'un développement

économique et social durable en fonction des capacités humaines et naturelles de cet espace «afin d'aboutir à la mise au point des différentes opportunités d'évolution dans cette région sur la base des choix d'exploitations des ressources et du développement économique et social résultant de la croissance démographique et urbaine tout en mettant à l'évidence, les atouts et les contraintes de ces choix ainsi que les conditions de sa réalisation».

Aussi, cette étude «se veut un instrument d'aide à la décision pour l'ensemble des acteurs et partenaires de cet espace, à travers l'identification de cinq grands thèmes, développés sous forme d'un plan d'action, à savoir: Cadre de vie et développement humain, consolidation de l'économie locale, développement transfrontalier, infrastructures routières, transport et intégration régionale et environnement, biodiversité et risques majeurs». «Elle permet, en outre, une vision prospective concertée aux dimensions multiples (économique, physique, sociale, démographique et environnementale), axée sur des données quantitatives et qualitatives à référence spatiale, indispensables pour caractériser et suivre la dynamique territoriale», précise le communiqué, ajoutant que similairement, cette étude «a préconisé un plan stratégique de développement transfrontalier en valorisant l'effet frontière et les capacités d'échanges avec les pays voisins».

RAMADHAN 2019: 920.000 repas chauds servis dans le cadre des tables d'El Iftar à Alger

Près de 920.000 repas chauds seront distribués au niveau de 170.000 tables d'El Iftar réparties à travers les différentes communes de la wilaya d'Alger durant le mois sacré, a indiqué, jeudi, un communiqué des services de la wilaya d'Alger.

Selon un recensement effectué par les communes, 173 locaux seront aménagés en restaurants d'El Iftar durant le mois de Ramadhan, offrant 30.700 repas au quotidien, soit un total de 920.000 repas durant tout le mois sacré, ajoute le communiqué.

La circonscription administrative de Dar El Beida vient en tête avec 28 locaux, suivie respectivement de celles de Chéraga, 21 locaux, Rouïba, 17 locaux, Bab el Oued, 16 locaux, puis les circonscriptions administratives de Baraki, Bouzaréah et Hussein Dey avec 15 locaux chacune, ajoute le communiqué.

60 locaux seront dirigés par des associations, dont 30 relevant de la mouhafadha de wilaya des Scouts musulmans algériens (SMA), en sus des 113 locaux qui seront encadrés et gérés par des opérateurs privés et des bienfaiteurs.

Le nombre de locaux relevant des communes a reculé face à la hausse du nombre de bénévoles représentés par des associations, entreprises et des privés, alors que les communes occupaient le devant, ce qui témoigne de «la pleine conscience» de l'importance de l'action caritative chez les individus, précise la même source.

La liste des locaux réservés à l'Iftar est soumise au contrôle des services de la direction de la protection civile et des bureaux communaux d'hygiène, un nombre appelé à augmenter vu les nouvelles demandes reçues par les communes et les circonscriptions administratives, conclut le document.

SKIKDA: Une unité de traitement des eaux usées à Filfila

La commune de Filfila (Est de Skikda) a bénéficié récemment d'un projet de réalisation d'une unité de traitement des eaux usées, dans le cadre du plan sectoriel de développement centralisé (PSC), ont indiqué, jeudi, les services de la direction des ressources en eau.

Un investissement de l'ordre de 3 milliards DA a été mobilisé pour la réalisation de ce projet, dans un délai de 24 mois, a précisé la même source.

Parmi les plus importants projets de la daïra de Skikda qui comprend les communes de Skikda, Hamadi Krouma et Filfila, la même source a ajouté que ce projet comprend également 2 stations de pompages dont bénéficiera les habitants de Filfila et la nouvelle ville de Bouzaïroua qui accueillera la première distribution de logement en juillet prochain, les quartiers Salah Chabal et Larbi Ben Mehdi ainsi que la zone touristique de Filfila et Skikda. Ce projet contribuera à la collecte des eaux usées de ces groupements urbains, avec pour objectif de mettre fin à la pollution de la mer et préserver la faune, a-t-on souligné.

La wilaya de Skikda avait bénéficié, en 2018, d'une enveloppe financière de 10 milliards DA pour la réalisation de 15 opérations dans le cadre du programme de l'assainissement et la protection de l'environnement, dont 4 ont été achevées.

Il s'agit de la rénovation du réseau d'assainissement endommagé par les inondations, et le raccordement du réseau des eaux usées dans les communes de Skikda, Hadaïek et Hamadi Krouma à la station d'assainissement de Skikda.

La même source a aussi ajouté que 9 opérations sont en cours de réalisation, notamment la réalisation d'une unité d'assainissement à Skikda, une autre au quartier Larbi Ben M'hidi, ainsi que l'aménagement de Chabat Salah et le raccordement des eaux usées et eaux pluviales du programme d'occupation des sols de la cité Bouabaz vers la station de pompage principale de Skikda.

Un autre projet vise le raccordement au réseau des eaux usées de la région de Messyouna à la station de pompage de la cité des 700 logements.

ALGER: Approvisionnement en eau potable H/24 pendant le Ramadhan

Les habitants des différentes communes de la capitale seront approvisionnés «en eau potable, H/24, sans interruption ni perturbation», a affirmé, jeudi, le Directeur des Ressources en eau de la wilaya d'Alger (DRE), Kamel Boukercha.

La wilaya d'Alger ne connaîtra aucune interruption ou perturbation en approvisionnement en eau potable pendant le mois de Ramadhan et la saison estivale, étant donné que le système d'approvisionnement en eau potable sera assuré 24h/24 au service du citoyen et de son confort», a précisé à l'APS, M. Boukercha qui a ajouté que toutes les mesures et procédures ont été prises, en coordination avec la Société des Eaux et de l'Assainissement d'Alger SEAAAL, dans le but d'éviter ces perturbations.

Au sujet des mesures prises en coordination avec le ministère des Ressources en eau et de l'Environnement, dans le cadre du renforcement de la distribution régulière de l'eau potable, il a été procédé au forage de 50 puits souterrains, dont 20 au profit des communes de l'ouest de la capitale, a-t-il souligné assurant que l'opération se poursuivait en vue d'assurer une distribution normale de cette ressource vitale, avec la mise en service du barrage de Douéra d'une capacité de 10.000 m3/jour et son renforcement par trois châteaux d'eau au niveau de la ville nouvelle de Sidi Abdellah et Ouled Fayet.

Le même responsable a évoqué, dans ce contexte, la finalisation des travaux d'aménagement et du renouvellement des conduites sur une longueur de 17 km à l'ouest d'Alger et l'augmentation au double du volume de la station de pompage de Reghaïa, à savoir 4.000 m3/h en vue d'améliorer l'approvisionnement en eau potable vers les différentes communes, à l'instar de Dergana, Ain Taya et d'El



Marsa pour mettre fin à ces perturbations.

Par ailleurs, la même responsable a annoncé des travaux de pose d'une nouvelle conduite d'eau, au niveau de la région de Gué de Constantine vers Tessala El Merdja pour porter au double le volume de pompage des eaux au profit des communes de l'ouest d'Alger, avec un volume supplémentaire passant de 100.000 m3/jour à 200.000 m3/jour pour pallier les perturbations et coupures liées aux coupures de courant électrique dans la région.

Des mesures qui ont été prises pour remédier aux carences recensées en matière d'approvisionnement en eau potable durant les dernières années, notamment à Alger-ouest, suite aux nombreuses opérations de relogement, a-t-il noté.

Le besoin des Algérois en eau potable est estimé à 900.000 m3/jour, alors que la quantité disponible et

prête à distribuer dépasse 1.200 millions m3/jour, a indiqué M.

Boukercha, estimant que ce volume répondra aisément aux besoins quotidiens des citoyens en cette matière vitale.

Plus explicite, le DRE d'Alger a fait état de la réalisation de plusieurs projets en coordination avec la SEAAAL visant à «préserver l'approvisionnement continu et régulier h24 des habitants en eau potable, sans coupure ni perturbation aucune, aménager et réhabiliter les anciens réseaux de distribution, lutter contre le gaspillage et réparer les pannes dans les meilleurs délais».

Rappelant la réception prochaine (cet été) de la station d'assainissement de Zéralda, le même responsable a fait état de la poursuite des travaux de réalisation de deux stations d'épuration des eaux usées, à Mahelma (Ville de Sidi Abdellah) et à Reghaïa.

OUARGLA: L'École des sous-officiers de transmissions de Touggourt ouvre ses portes au public

Les Portes ouvertes sur l'école des sous-officiers de transmissions «Chahid Mohamed Amrane Boulifa» à Touggourt, relevant de la 4ème région militaire (4RM), organisées jeudi à Touggourt, constituent une vitrine pour le public pour s'enquérir du développement atteint par ce corps militaire.

Ouverte au nom du commandant de la 4ème RM par le chef d'Etat-major de la région, le général Tahar Ferhati, cette manifestation, inscrite dans le cadre du plan de communication arrêté par le haut commandement de l'ANP, prévoit

une exposition sur les ateliers de télécommunications, les moyens et équipements utilisés, et l'armement. Ces portes ouvertes, d'une journée, ont permis au public de s'informer sur les activités de cette école de formation de sous-officiers, des programmes pédagogiques dispensés par cette institution pour la formation des éléments spécialisés en équipements de transmissions.

Les visiteurs, notamment les jeunes et les élèves d'établissements scolaires, sont conviés aussi pour prendre connaissance des structures de l'école, initia-

lement un centre d'instruction des transmissions qui a été promu, en juin 2010, en école de formation de sous-officiers des transmissions. Des dépliants riches en informations sur l'École, les conditions d'accès et les différentes spécialités de formation qui y sont dispensées, à travers les sessions de formation de sous-officiers contractuels et de réserve, ainsi que des sessions de maîtrise pour l'obtention des certificats professionnels militaires, de 1er et 2ème degrés. L'occasion a été mise à profit pour le public de s'informer également des télé-

communications, de l'entretien et maintenance radio, de l'exploitation des équipements téléphoniques et télégraphiques, ainsi que sur les faisceaux hertziens et sur la guerre électronique. Dans son allocution d'ouverture, le chef d'état-major de la 4RM a mis en relief l'impact de la révolution numérique dans le développement des domaines scientifiques, y compris militaires, qui ont vu l'émergence de systèmes développés à travers des technologies modernes permettant une meilleure maîtrise des armes, dont les transmissions.

TAMANRASSET: Large engouement aux portes ouvertes sur la Gendarmerie nationale

La manifestation d'information «Portes Ouvertes» sur les services de la gendarmerie nationale, organisée jeudi à Tamanrasset, a drainé un large public, notamment les jeunes, venus s'enquérir des différentes missions de ce corps dans la protection du citoyen et de ses biens. Cette manifestation vise le raffermissement de la relation entre l'institution de la gendarmerie nationale et le citoyen et la vulgarisa-

tion de ses différentes activités et missions en direction du public leur permettant de s'enquérir des moyens et équipements utilisés par ce corps, a affirmé le commandant du groupement territorial de la GN de Tamanrasset, le lieutenant-colonel, Mohamed Boussehla. Ces portes Ouvertes, qu'abritent deux jours durant, la Maison de la Culture de Tamanrasset, prévoient des stands

dédiés à l'information du public sur le recrutement, la formation, la police judiciaire de la GN, la sécurité routière et le maintien de l'ordre. Les visiteurs, notamment les jeunes, présents à cette manifestation se sont félicités de cette manifestation d'information leur ayant permis de s'informer de ce corps et de s'enquérir du développement atteint par ce corps sécuritaire.

WILAYA D'ALGER: Plus de 80.000 familles bénéficieront de l'opération de solidarité du mois de Ramadhan

Plus de 80.000 familles résidant à la wilaya d'Alger bénéficieront, cette année, de l'opération de solidarité consacrée au mois sacré du Ramadhan, et ce à travers la distribution de chèques d'un montant estimé à 6.000 Da, sachant que les listes resteront ouvertes pour les citoyens afin de bénéficier de cette opération, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya d'Alger.

Plus de 80.000 familles devront bénéficier d'une aide financière consacrée au mois sacré du Ramadhan, a indiqué un communiqué de la wilaya d'Alger, ajoutant que l'opération a touché, jusqu'à présent, 71.382 personnes soit 96,48% du nombre global des bénéficiaires ayant bénéficié de cette aide financière via le numéro du compte courant postal (CCP), alors que des mandats postaux, portant ces aides estimées à 6000 da, seront distribués aux personnes n'ayant pas pu ouvrir des CCP.

Les listes élaborés englobent des personnes relevant du dispositif social spécifique aux catégories démunies et aux personnes à faible revenu ne dépassant pas le salaire national minimum général (SNMG).

L'opération a été financée par le budget de la wilaya d'Alger à travers l'allocation d'un montant global de plus de 158 millions Da destinée à 31 communes aux revenus limités.

L'entreprise de wilaya de la solidarité sociale a bénéficié d'une aide estimée à 8 millions Da, destinée à la



prise en charge des lieux de restauration dirigés par les troupes des scouts musulmans algériens (SMA), a ajouté la source.

Vingt six (26) communes ont réussi à couvrir les frais de l'opération de solidarité grâce à leur budget. Il s'agit des communes connais-

sant un équilibre ou un excédent de revenus, à l'image d'Alger centre, Sidi M'hamed, Birmourad Rais, El Biar, Birkhadem, Berraki, Oued Semar, Hussein Dey, Kouba, Dar El Beida, Bab Ezzouar, Ben Aknoun, Daly Brahim, El Mouradia et Hydra, a conclu le communiqué.

TINDOUF:

L'Association des enfants du Sud arrête diverses actions d'aide et de solidarité

Diverses activités sociales et de solidarité sont entreprises par l'Association «enfants du Sud» de la wilaya de Tindouf pour venir en aide à différentes catégories sociales et améliorer leur situation et conditions sociales.

L'association s'est attelée à l'ouverture, depuis deux ans, d'ateliers d'apprentissage des métiers de couture, de coiffure et de tissage, à la satisfaction des femmes aux foyers pour leur permettre de disposer d'une qualifica-

tion leur permettant de contribuer à la promotion de leur situation sociale et de l'artisanat local, notamment par la création d'échoppes commerciales pour leurs produits, a précisé le président de l'association, Hamma Soudani. Pour concrétiser leurs objectifs, cette association s'est également imposée par la création de projets créateurs de richesses, dont une laverie pour stores et articles de literie, une petite salle de fêtes destinées aux familles défavorisées, en

plus d'autres opérations projetées pour l'ouverture d'une bibliothèque numérique pour enfants et d'une crèche, a-t-il ajouté.

Selon M. Soudani, les aides financières accordées par des entreprises et institutions à l'association ont influé positivement sur les activités de cette dernière, notamment en matière d'attribution, à chaque rentrée scolaire, de trousseaux aux enfants issus de familles nécessiteuses, l'organisation d'opéra-

tions collectives de circonscription, ainsi que l'animation d'actions de sensibilisation sur la protection de l'Environnement. Créée en 1977, l'association «Enfants du Sud» a réalisé moult initiatives de solidarité ciblant différentes couches sociales, et poursuit encore ses actions pour conforter les efforts visant la promotion des conditions de vie des catégories sociales vulnérables dans cette région de l'extrême Sud-ouest du pays, selon le même responsable.

M'SILA:

Saisie de 516 kilos de tabac à priser contrefait

Les éléments de la gendarmerie nationale ont procédé, au cours des dernières 24 heures, à la saisie d'une quantité de 516 kilos de tabac à priser (localement appelé chemma) contrefaits, a-t-on appris jeudi auprès de la cellule de communication de ce corps constitué.

L'opération de saisie a eu lieu suite à des informations faisant état de la présence d'un atelier de fabrication illécite de tabac à priser au chef-lieu de la wilaya, a-t-on précisé, ajoutant que les éléments de la gendarme-

rie nationale ont découvert le produit contrefait lors de la fouille du domicile du propriétaire de l'atelier.

Il a été saisi 516 kilos de tabac à chiquer conditionnés sous forme de 6800 sachets prêts à être commercialisés, une machine et des outils pour la fabrication de «chemma». Les deux mis en cause vont être prochainement présentés devant les instances judiciaires pour fraude, contrefaçon et fabrication illégale d'un produit de consommation, a-t-on souligné.

3 morts et 6 blessés dans trois accidents distincts de la route à M'sila

Trois (3) personnes ont perdu la vie et six (6) autres ont été blessées dans trois accidents distincts de la route, survenus jeudi dans la wilaya de M'sila, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale de la Protection civile.

L'accident le plus meurtrier s'est

produit à Ouled Ahmed, relevant de la commune de Ouled Mansour, suite à une collision entre deux véhicules touristiques causant la mort de deux personnes âgées de 65 ans, a-t-on précisé.

Par ailleurs, un enfant a été tué dans un autre accident, heurté par

un camion à Ain El Hadjel, alors que six personnes ont été blessées dans troisième accident de la route, à la sortie de la ville d'El Hamel, a-t-on ajouté. Une enquête a été ouverte par les services compétents afin de déterminer les circonstances exactes de ces accidents.

EL OUED:

Crash d'un hélicoptère militaire au décollage à l'aéroport de Guemar



Un hélicoptère militaire s'est écrasé jeudi au décollage sur la piste de l'aéroport de Guemar dans la wilaya d'El Oued, au sud-est du pays, aux environs de 8h30 du matin, a-t-on constaté sur place.

Le pilote et le co-pilote ont été blessés lors de ce crash et ont été évacués vers une structure sanitaire de la région, indique-t-on de sources médicales.

CONSTANTINE:

32 blessés suite au renversement d'un bus dans la commune de Ouled Rahmoune

Trente-deux (32) personnes ont été blessées hier matin, suite au renversement d'un bus sur la RN 3, dans la commune d'Ouled Rahmoune (wilaya de Constantine), a-t-on appris des services de la Protection civile.

La même source a précisé que l'unité principale «Benattallah Mohamed Cherif» et l'unité secondaire «Guettouche Djemai» de la commune d'El Khroub sont intervenues juste après le renversement de ce bus qui transportait 49 lycéens venant de la wilaya de Guelma en direction du parc d'attractions et de loisirs de la wilaya de Batna, occasionnant des blessures à divers degrés à 32 passagers.

Les 32 blessés ont été pris en charge sur les lieux de l'accident avant leur transfert à l'hôpital d'El Khroub par les éléments de la Protection civile.

ORAN:

Arrestation de quatre personnes et saisie de plus de 1800 comprimés de psychotropes

Les services de la sûreté de la wilaya d'Oran ont appréhendé quatre personnes et saisi de 1.830 comprimés de psychotropes au cours de deux opérations distinctes, a-t-on appris, jeudi de ce corps de sécurité.

Dans la première opération, les éléments de la 17ème sûreté urbaine ont arrêté un individu (30 ans), dealer de psychotropes et un repris de justice, au centre-ville.

La fouille du domicile d'un des mis en cause a permis la saisie de 1.240 comprimés psychotropes de différents marques.

Une somme de 190.000 DA, présentant le produit de la vente de cette drogue a été aussi saisie en plus d'un véhicule touristique.

De son côté, la brigade de recherche et investigation de la police judiciaire a également mis hors état de nuire trois individus qui proposaient, à bord d'un véhicule, des psychotropes.

Quelque 590 comprimés ont été découverts en leur possession.

Les quatre mis en cause doivent être présentés devant la justice pour constitution d'association de malfaiteurs et trafic de psychotropes, a-t-on indiqué.

CYCLONE KENNETH: 190.000 personnes confrontées à la menace de choléra au Mozambique



L'organisation des Nations-Unies a annoncé jeudi que près de 190.000 personnes ont besoin d'une assistance sanitaire dans le nord-est du Mozambique, où une épidémie de choléra risque de voir le jour suite au passage du cyclone Kenneth.

Kenneth, deuxième cyclone de catégorie 3 à frapper le Mozambique en six semaines, a causé d'importantes destructions et des déplacements massifs de population dans le nord-est du pays, a indiqué le porte-parole du Secrétaire général de l'ONU.

En raison du manque d'accès, l'étendue exacte des dégâts engendrés au système sanitaire du pays reste toujours inconnue, a-t-il précisé.

Le cyclone a aussi exacerbé les risques sanitaires, notamment de choléra, avec de fortes pluies, des inondations et la multiplication de latrines à l'air libre, fait valoir, de son côté, l'organisation mondiale de santé (OMS). L'OMS collabore avec le ministère de la Santé du Mozambique pour évaluer les dégâts.

Elle collabore également avec l'UNICEF et a envoyé des tentes, des unités de purification de l'eau et d'autres fournitures, a précisé le porte-parole lors de son point de presse quotidien à New York.

Une équipe de spécialistes de l'OMS, initialement déployée à Beira après le cyclone Idai, a maintenant été redéployée pour suivre le cyclone Kenneth, a-t-il ajouté, soulignant la nécessité d'une action rapide pour gérer le risque de choléra.

EQUATEUR: Détenion confirmée pour un Suédois décrit comme proche d'Assange



La justice équatorienne a annoncé jeudi le placement en détention provisoire d'un Suédois de 36 ans, Ola Bini, décrit comme un proche du fondateur de WikiLeaks Julian Assange et impliqué pour attaque de systèmes informatiques. Un tribunal de Quito a rejeté l'appel interjeté par M. Bini contre son incarcération, en estimant que la libération du Suédois ferait courir des «risques» aux investigations.

Ola Bini avait été interpellé alors qu'il tentait de se rendre au Japon le 11 avril, le jour même où Julian Assange, à qui l'Équateur venait de retirer l'asile, était arrêté dans l'ambassade équatorienne à Londres où il était réfugié depuis 2012.

La ministre de l'Intérieur, Maria Paula Romo, avait alors affirmé qu'une personne proche d'Assange était impliquée dans un plan de «déstabilisation» du président Lenin Moreno.

Elle avait décrit Ola Bini comme une «personne proche de WikiLeaks», ajoutant qu'il s'était rendu ces dernières années au moins 12 fois à l'ambassade d'Équateur à Londres. L'Australien Julian Assange, 47 ans, a été arrêté dans l'ambassade de Quito à Londres où il était réfugié depuis 2012 pour éviter d'être extradé vers la Suède, où il était accusé de viol, un dossier depuis classé. Réclamé aussi par les États-Unis, il a refusé son extradition jeudi devant la justice britannique. Le président équatorien d'alors, Rafael Correa (2007-2017), avait accordé l'asile diplomatique au fondateur de WikiLeaks. Lenin Moreno, son successeur, lui a retiré l'asile de même que la nationalité accordée en 2017.

INDE: Plus d'un million de personnes évacuées à l'approche du cyclone Fani

Les autorités indiennes ont ordonné l'évacuation de plus d'un million de personnes de régions de l'est du pays qui pourraient être sur la trajectoire du puissant cyclone Fani, accompagné de fortes précipitations et de rafales de vent dépassant les 200 km/h.

De son côté, le gouvernement du Bangladesh a placé son armée en état d'alerte et donné un ordre d'évacuation dans 19 districts côtiers, où plus de 4.000 abris anti-cycloniques ont été ouverts, selon un responsable des secours, Mohammad Hashim.

Les services indiens de météorologie ont dit s'attendre à ce que la tempête, a priori la plus forte dans la région en plus de 20 ans, touche terre vendredi vers 04H00 GMT dans l'Etat d'Odisha, au sud de Calcutta, et suive une trajectoire traversant des zones peuplées de plus de 100 millions d'habitants, passant ensuite par l'Etat du Bengale-Occidental avant d'atteindre le Bangladesh samedi en s'affaiblissant progressivement.

Selon ces services, les eaux pourraient monter d'un mètre et demi dans l'Odisha et inonder des zones basses où quelque 10.000 personnes avaient été tuées par un cyclone en 1999. Les principaux aéroports ont été fermés dans les Etats d'Odisha et du Bengale-Occidental et quasiment tous les trains sont à l'arrêt.

Un responsable de la protection civile de l'Etat a indiqué que 780.000 personnes avaient été évacuées vers des zones sûres dans la nuit de mercredi à jeudi dans 13 districts de l'Odisha, qui compte 46 millions d'habitants et sera le plus touché par le cyclone.

«Nous nous attendons à ce que plus d'un million de personnes quittent la zone de danger dans les 12 prochaines heures», a précisé Bishnupada Sethi, chargé des secours dans l'Odisha.

Des centaines de milliers de personnes ont également été appelées à évacuer certaines zones du Bengale-Occidental. Plus de 3.000 centres d'accueil ont été mis en place dans des écoles et des bâti-



ments publics, prêts à recevoir plus d'un million de personnes. Les autorités se tiennent prêtes à larguer plus de 100.000 paquets de nourriture déshydratée si nécessaire. Jeudi, la tempête était en train de se renforcer au-dessus du Golfe du Bengale, à 250 kilomètres des côtes, progressant lentement vers l'ouest. Le cyclone devrait être accompagné de vents soufflant à 180-190 km/h, avec des rafales de 200 km/h, ce qui en ferait l'équivalent d'un ouragan de catégorie 3 à 4.

Il devrait d'abord toucher la ville côtière de Puri, à une soixantaine de kilomètres au sud de la capitale de l'Etat d'Odisha, Bhubaneswar.

Puri est une ville célèbre parce qu'elle abrite le temple de Shree Jagannath, l'un des plus sacrés de l'hindouisme, qui accueille des millions de pèlerins chaque année.

Plus de 100 trains ont été annulés ces dernières 48 heures, a annoncé la compagnie ferroviaire Indian Railways. Mais trois trains spéciaux effectuent des trajets vers Puri pour évacuer pèlerins et touristes.

Le gouvernement a conseillé à ces derniers de quitter cette ville et

de reporter tout voyage non essentiel dans la région.

Des autocars spéciaux ont également été affrétés. Des dizaines de fonctionnaires équipés de mégaphones parcourent les localités du littoral pour exhorter leurs habitants à évacuer. La marine indienne est aussi en état d'alerte. Les prévisionnistes annoncent des précipitations «fortes à très fortes» vendredi et des pluies «extrêmement fortes» samedi.

Les services météorologiques mettent en garde contre de possibles chutes d'arbres et des dégâts dans les maisons, sur les lignes électriques et dans les infrastructures de télécommunications.

Quelque 300.000 personnes avaient été évacuées en octobre des districts côtiers d'Odisha frappés par le cyclone Titli, qui avait fait au moins deux morts. L'est et le sud-est de l'Inde sont régulièrement balayés par des tempêtes tropicales entre avril et décembre.

En 2017, 250 personnes avaient été tuées au moment du passage du cyclone Ockhi dans le Tamil Nadu et le Kerala.

IMMIGRATION: Un bébé mort, 3 personnes disparues en traversant la frontière

Un bébé âgé de 10 mois a été retrouvé mort après le chavirement d'une embarcation à bord de laquelle sa famille tentait de traverser le fleuve Rio Grande depuis le Mexique pour rejoindre les États-Unis, ont annoncé jeudi les autorités américaines.

Trois autres personnes, dont deux enfants, sont portées disparues depuis ce drame survenu mercredi soir, a précisé un communiqué des services de la protec-

tion des frontières. Au total, neuf passagers se trouvaient à bord de ce canot pneumatique lorsqu'il a chaviré, «projetant tous ses occupants dans les eaux froides et rapides» de la rivière.

Ils font partie d'une vague de migrants, venus principalement d'Amérique centrale, fuyant la misère et la violence dans l'espoir de rejoindre les États-Unis.

«Ce à quoi nous faisons face est un tragédie insensée», a commenté

Raul Ortiz, l'agent en charge du secteur au Texas. Les autorités «font tout ce qui est en leur pouvoir pour empêcher des événements comme celui-là. Malgré tout des passeurs sans cœur continuent à mettre en danger la vie de migrants pour gagner de l'argent», a-t-il déploré.

Les gardes-frontières ont été alertés par un homme, interpellé pour avoir illégalement franchi la frontière, et qui se trouvait lui-même à bord.

Des recherches leur ont permis de retrouver vivants la femme et l'un des enfants de cet homme, âgé de 6 ans, qui se débattaient dans l'eau. Son bébé de 10 mois a lui été retrouvé mort plusieurs kilomètres plus loin. Le neveu de 7 ans de l'homme interpellé, ainsi qu'un homme et sa fille sont toujours portés disparus. Un autre homme et son fils ont quant à eux pu être secourus un peu plus tard, alors qu'ils se trouvaient sur la rive.

INCENDIE D'UN CHALUTIER ESPAGNOL: Mort d'un marin pendant le sauvetage

Un chalutier espagnol a pris feu vendredi matin à l'est du cap Béar, à la frontière franco-espagnole, et l'un des quatre membres d'équipage est décédé pendant l'opération de sauvetage, a indiqué la Préfecture maritime de la Méditerranée.

A l'issue de l'intervention menée

en coordination par les services français et espagnol, le service espagnol de sauvetage, MRCC, «a rapporté le décès par arrêt cardiaque d'un des quatre marins du chalutier en feu», le Barranco, a précisé la préfecture dans un communiqué. La victime et les rescapés, d'abord pris en charge par

deux chalutiers espagnols puis par une vedette espagnole de sauvetage, ont été transférés au port espagnol de Selva.

Une vedette française restait dans la matinée autour du navire en feu pour assurer la sécurité dans la zone, a ajouté la préfecture.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ: Des mesures urgentes pour pallier la pénurie de médicaments

Le Directeur général de la Pharmacie et des équipements médicaux au ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Djaoued Bourkaib, a annoncé, jeudi à Alger, que «des mesures urgentes» ont été prises pour pallier la pénurie de médicaments, notamment ceux destinés aux maladies chroniques.

«Suite à plusieurs rencontres avec les différents partenaires, industriels, pharmaciens, importateurs et distributeurs, le Ministère a pris des mesures urgentes pour pallier la pénurie des médicaments, notamment ceux destinés aux malades chroniques», a précisé M. Bourkaib, lors d'une conférence de presse animée avec les membres de la commission des cellules de veille pour la gestion des médicaments.

Parmi ces mesures, le représentant du Ministère a cité le recours à l'importation complémentaire de ces médicaments, qu'il a qualifiés de «vitaux», en cas de non respect des engagements par les producteurs.

Un délai de 03 mois est accordé aux producteurs pour assurer la disponibilité de ces médicaments vitaux, et s'ils ne parviennent pas à le faire, le ministère aura recours à un programme d'importation complémentaire et prendra des mesures coercitives à l'encontre des défectueux, a-t-il fait savoir.

Il a fait état également de la consolidation du contrôle, en coordination avec le ministère du Commerce, de toute la chaîne nationale de production de médicaments ainsi que des transactions commerciales y afférentes, évoquant des agissements qu'il a qualifiés d'«illégaux», sans donner plus de précisions. M. Bourkaib a souligné, en outre, un renforcement de la concertation dans le cadre de la commission des cellules de veille ainsi qu'une révision du programme d'importation, à partir de 2020, et ce, après la mise en œuvre de la décision portant libération à partir de juillet, au lieu d'octobre de l'année 2019, du programme d'importation afin de garantir tous types de médicaments. Par ailleurs, M. Bourkaib a mis en exergue les efforts de son département pour «l'aplanissement des entraves auxquelles font face les producteurs locaux et l'amélioration du cadre juridique de gestion du marché des médicaments, conformément aux nouveaux textes». Dans



le même ordre d'idées, il a rappelé les efforts déployés pour le développement de la politique pharmaceutique, l'élaboration de la liste des médicaments essentiels, selon les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et la promotion de la production nationale.

Le ministère de la Santé «apporte son appui à l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) pour la garantie et l'accréditation de produits sains et sûrs», a souligné le même responsable, faisant état de «la révision et l'actualisation des prix, qu'il a jugés, «très bas» de certains produits locaux afin d'encourager les producteurs à ne pas les abandonner. La hausse des prix de ces produits «ne touchera pas le pouvoir d'achat» a rassuré M. Bourkaib, ajoutant que c'est la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) qui la prendra en charge. Plusieurs mesures intersectorielles (ministères des Finances, et du Travail) ont été prises pour «améliorer le domaine pharmaceutique et développer cette industrie nationale encore naissante», a-t-il soutenu. Selon M. Bourkaib, la facture du marché national des médicaments entre locaux et importés s'est élevée, en 2018, à 3,8 milliards

Usd, dont 55% de production locale. De leur côté, les représentants des cellules de veille pour la gestion des médicaments ont salué les mesures d'urgence prises par le département de la Santé qui a «reconnu, pour la première fois, l'existence de réelles perturbations au niveau du marché pharmaceutique, optant ainsi à un dialogue clair avec ses partenaires».

Qualifiant ces mesures de «thérapeutiques et préventives» à même de pallier les carences enregistrées, le vice-président de l'Union nationale des opérateurs de la pharmacie (UNOP), Dr. Malik Aït Saïd a fait savoir que le secteur de l'industrie pharmaceutique englobe quelques 90 producteurs locaux et plus de 100 projets en cours d'élaboration. Il a annoncé la production prochaine de certains médicaments destinés au traitement de la thrombose artérielle, du cancer et du diabète (insuline).

Par ailleurs, le vice-président du Syndicat autonome des pharmaciens d'Officine privée (SNAPO), Dr. Chafik Rahem a relevé, quant à lui, la gêne dans laquelle se trouvent les pharmaciens quand ils sont dans l'impossibilité de prendre en charge les patients, notamment chroniques.

ANNABA: Les nouvelles missions et responsabilités du pharmacien objet d'un débat



La nouvelle loi sur la santé a défini les missions et responsabilités du pharmacien qui devra s'y conformer pour garantir l'efficacité du système sanitaire, a indiqué jeudi à Annaba le président du Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (Snafo), Messaoud Belambri. Intervenant à l'occasion de la seconde journée nationale de pharmacie, le responsable a estimé qu'en plus d'encourager l'investissement en matière d'industrie pharmaceutique et de protéger le produit national, «la nouvelle loi fixe les nouvelles missions du pharmacien et définit ses responsabilités dans la gestion et le stockage des produits pharmaceutiques». «Le pharmacien est appelé dans ce cadre à accompagner les malades chroniques et les orienter s'agissant de l'utilisation des médicaments et certains appareils médicaux ainsi qu'à contribuer à la prévention et le dépistage de certaines maladies», a ajouté l'intervenant, estimant que les nouvelles missions nécessitent des actions de formation continue et une requalification des ressources humaines du réseau des pharmaciens privés.

La rencontre, qui a regroupé des pharmaciens de plusieurs wilayas du pays, a donné lieu à des communications sur diverses questions en rapport avec la gestion des stocks de médicaments, les règles de déontologie et les responsabilités morale et juridique de l'activité de pharmacien.

OUARGLA: La protection des nouveaux-nés de la paralysie cérébrale, thème de journées médicales

La prise en charge médicale des nouveaux nés et leur protection de la paralysie cérébrale, est au centre de journées médicales ouvertes jeudi à l'université d'Ouargla, en présence d'un panel de praticiens et de chirurgiens de différentes régions du pays.

Le programme de cette manifestation scientifique et médicale a prévu, outre des communications ayant trait au thème, des consultations médicales au profit d'enfants présentant une infirmité motrice cérébrale (IMC), assurées par le Pr. Georges Thuillaut (France), ainsi que des interventions chirurgicales pour cas complexes au niveau de l'établissement public hospitalier EPH-Mohamed Boudiaf d'Ouargla, selon les organisateurs. Intervenant en ouverture de cette rencontre (2-5 mai), le spécialiste Georges Thuillaut a donné un aperçu sur l'IMC, ses causes et symptômes et les voies de sa prévention, notamment pour les nouveaux nés.

La paralysie cérébrale est une des infirmités difficiles à diagnostiquer chez le nouveau né, bien que les praticiens suspectent un trouble cérébrale chez le bébé au cas où la mère est exposée à un facteur de risque durant la grossesse ou l'accouchement, a expliqué le conférencier, ajoutant que les symptômes de la paralysie se manifestent à travers un retard de développement moteur du nouveau né, suite à l'infirmité motrice cérébrale. Dr. Brahim Moggar, orthopédiste à l'EPH d'Ouargla, a, de son côté, indiqué que les interventions chirurgicales de la paralysie cérébrale aident largement à l'amélioration de l'état du malade de 60% à 70%, dans le cas d'une bonne prise en charge médicale.

Initiée par l'association «Sidi Mohamed Sayeh» pour l'unité et la solidarité, en coordination avec la direction de la Santé et de la Population d'Ouargla, cette manifestation, qui a pour cadre la faculté de médecine de l'université d'Ouargla, s'assigne comme objectifs l'examen de cas croissants de paralysie cérébrale, ainsi que l'étude des contraintes de prise en charge des malades, notamment dans le Sud du pays, selon le Dr. Moggar.

APS

TISSEMSILT: Un établissement de santé pilote pour le personnel de l'Éducation

Un établissement sanitaire destiné au personnel du secteur de l'éducation, premier du genre au niveau de la wilaya et à vocation régionale, a été ouvert mercredi à Tissemsilt.

Cette structure sanitaire, dont la mise en service a été opérée par le chef de la commission nationale des œuvres sociales de l'éducation, Bennis Mohamed, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des travailleurs, permettra aux travailleurs du secteur, leurs proches et aux retraités de bénéficier de prestations en médecine générale, chirurgie dentaire, radiologie et en rééducation fonctionnelle, selon les explications fournies sur place. La réalisation de cette



structure au niveau d'un ancien siège, situé à proximité du centre médical 'Taleb Mhamed' au chef-lieu de wilaya, a été rendu possible grâce au des autorités locales des APC et APW de Tissemsilt, a précisé le responsable local de la commission des œuvres sociales de l'éducation, Ahmed Hella. La

Direction de wilaya de la santé et de la population a été chargée de l'équipement de cette structure en matériel médical nécessaire en plus de l'encadrement médical, a-t-on fait savoir.

Cet établissement sanitaire, à vocation régionale, permet au personnel du secteur de l'éducation des

wilayas de Tiaret, Djelfa, Ain Defla, Relizane et Chlef de bénéficier de ses prestations, a indiqué le chef de la commission nationale des œuvres sociales de l'éducation, Bennis Mohamed.

Le directeur de la santé et de la population de la wilaya, Abdelkrim Benbia, a indiqué que son secteur assurera l'accompagnement permanent de l'activité de cet établissement sanitaire et de ses prestations de qualité au profit des personnels du secteur de l'éducation de la région. La célébration de la Journée internationale des travailleurs a été marquée par une course des facteurs organisée dans le centre-ville de Tissemsilt qui s'est déroulée en présence des autorités de wilaya.

LUNETTES DE SOLEIL 4 CONSEILS POUR BIEN LES CHOISIR

En été, les lunettes de soleil sont indispensables pour préserver votre capital vue. Les conseils du Dr Lalanne, ophtalmologue, pour ne pas les choisir à la légère.

Évitez le coup de soleil de l'œil

Les effets néfastes du soleil sont connus depuis l'Antiquité. On sait aujourd'hui que ses yeux n'épargnent aucune structure de l'œil. Au niveau des paupières, comme de la conjonctive (membrane) ou de la cornée (partie dure et transparente), une exposition prolongée peut provoquer des « coups de soleil ».

Ceux-ci se manifestent par une brûlure des paupières avec inflammation de la conjonctive (conjonctivite) ou de la cornée (kératite). En cas d'exposition à un rayonnement très intense, en altitude notamment, le risque de brûlure est maximal : c'est l'ophtalmie des neiges, très douloureuse, qui oblige à rester dans le noir plusieurs jours.

Pensez déjà à la cataracte

Sur les structures internes de l'œil, le cristallin et la rétine, l'exposition au soleil a des effets à plus long terme. Pour Cécile Delcourt, chercheur à l'Inserm, l'action des UV sur le cristallin est prouvée : c'est la cataracte (opacification progressive), plus rapide quand on vit dans une zone très ensoleillée.

On sait aussi que le fait de regarder directement le soleil endommage la rétine. Mais on n'a pas retrouvé de lien étroit entre la lumière et la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA). Toutefois, une étude américaine suggère que ce risque est accru en

cas d'expositions intenses, surtout dans l'enfance. Quant au rôle des UV dans le glaucome, on ne le connaît pas...

Pour en savoir plus, l'équipe Inserm de Bordeaux a démarré une étude sur les facteurs augmentant le risque de cataracte, de Dmla et de glaucome. En attendant, protégez vos yeux !

D'autant qu'à long terme les brûlures oculaires peuvent augmenter le risque de cancer.

Lunettes de soleil : quels verres choisir ?

Les verres de vos lunettes de soleil doivent impérativement filtrer 100 % des UV tout en laissant passer assez de lumière pour ne pas trop perturber la vision. Oubliez donc les lunettes gadgets achetées à la sauvette.

Surtout pour les enfants ! Si elles ne filtrent pas tout, mieux vaut ne pas en mettre, car les pupilles se dilatent derrière des verres foncés. Résultat : les rayons nocifs arrivent en plus grand nombre directement sur la rétine, où ils peuvent alors créer des lésions irréversibles.

Et la couleur ?

La couleur des verres dépend de la situation et d'un éventuel défaut de réfraction. Le Dr Lalanne conseille plutôt des verres marron aux myopes et des verres verts aux hypermétropes.

Mais le gris convient à tout le monde, car il respecte la vision des couleurs. Il est recommandé à ceux qui font du golf, du vélo ou de



la course à pied. Enfin, le jaune donne une bonne perception des profondeurs et renforce les contrastes.

Lunettes de soleil : quelle protection UV ?

Si la qualité de filtration des UV n'est pas mentionnée, méfiez-vous. Vérifiez d'abord que le sigle CE soit indiqué. Ce standard européen de protection UV garantit que les lunettes ne laisseront pas passer plus de 5% des UVB. Préférez ensuite une paire de lunettes qui affiche clairement dans quelle catégorie elle se place :

- Catégorie 0 : ces verres absorbent jusqu'à 20 % de la lumière. En hiver seulement.

- Catégorie 1 : ils arrêtent entre 20 et 57 % de la lumière. À porter par temps gris.

- Catégorie 2 : ils absorbent entre 57 et 82 % de la lumière. Par temps ensoleillé en ville.

- Catégorie 3 : ils filtrent entre 82 et 92 % de la luminosité solaire. Le choix idéal en été.

- Catégorie 4 : ces verres ne sont pas adaptés à la conduite automobile, car ils absorbent entre 92 et 97 % de la lumière. À porter en cas de luminosité exceptionnelle

(mer, montagne).

Et la monture ?

« Elle doit être suffisamment grande afin de bien couvrir les yeux et les paupières tout en enveloppant les côtés », explique le Dr Marie-Christine Lalanne, ophtalmologue. Pour cela, préférez les branches larges ou les formes bien galbées qui sont à la mode cette année. L'avantage : elles empêchent le passage des rayons sur les côtés et au-dessus mais aussi en dessous en cas de forte réverbération, fréquente à la montagne comme à la mer.

YEUX : CONNAISSEZ-VOUS LEURS 4 ENNEMIS CACHÉS ?

LE TABAC

Acroléine, toluène, acide cyanhydrique sont trois des substances que l'on trouve dans les cigarettes. Ce sont surtout trois substances particulièrement irritantes (l'acroléine fut longtemps utilisée dans le gaz lacrymogène) qui favorisent l'apparition de trois maladies oculaires : la cataracte, la DMLA et la dégénérescence du nerf optique.

LE SUCRE

Votre médecin vous a peut-être déjà expliqué que le diabète peut provoquer de très sérieux troubles oculaires, mais on ignore souvent que, sans être diabétique, avoir un peu trop de sucre dans le sang (ce qui peut arriver si vous êtes ce qu'on appelle un « bes sucré ») peut, à la longue, entraîner des lésions des cellules oculaires.

LE STRESS

Oui, vos yeux aussi peuvent souffrir du stress... voire d'un burn out ! Si vous travaillez à longueur de journée sur écran sans faire de pauses régulières et, qu'en plus, vous passez votre temps libre à surfer sur internet à la recherche de la fabuleuse petite robe noire ou des derniers potins people, vous demandez à vos yeux de traiter un nombre d'information susceptibles de provoquer une grande fatigue.

LE SOLEIL

Si l'on pense à protéger les yeux de nos enfants derrière des lunettes de soleil, on oublie bien souvent que nos rétines à nous sont également sensibles aux ultraviolets, et plus particulièrement aux UVA. Pour résumer : Vous risquez d'attraper (sur le moment) un coup de soleil de l'œil, mais en plus vous risquez de développer une cataracte ou une DMLA précoce.

OPTIQUE: DES VERRES DE LUNETTES QUI SE TEINTENT INSTANANÉMENT



Des chercheurs américains viennent de mettre au point un prototype de lunettes dont les verres se teintent très rapidement pour lutter contre les éblouissements.

Finis les verres « transition » qui mettent plus d'une minute à changer de teinte alors que vous rentrez à l'intérieur après une sortie au soleil. Finie aussi la nécessité de garder ses lunettes de soleil sous le coude en balade au cas où une éclaircie se profile.

Des chercheurs de la Georgia Institute of Technology (Atlanta, États-Unis) ont créé des verres de lunettes qui se colorent rapidement en fonction de la luminosité ainsi qu'un bon vouloir de leur porteur.

Cette fois-ci, les verres « réagissent » au quart de tour, pour éviter l'éblouissement qui survient lorsque la luminosité change brusquement. Le prototype est d'autant plus intéressant que ces changements d'intensité interviennent souvent dans des situations potentiellement dangereuses : en voiture ou sur une piste de ski par exemple. Dans ce dernier cas, les verres seront tout à fait capables de filtrer la lumière réfléchie par la neige, comme dans le cas de lunettes de soleil classiques.

Et si toutefois la teinte ne plaisait pas au porteur de lunettes, celui-ci pourra la corriger et l'adapter à sa propre sensibilité grâce à un interrupteur.

Vers une production à grande échelle

Les verres en question sont composés d'une lentille capable de changer de teinte en quelques secondes, en fonction de la luminosité mais aussi grâce à une minuscule décharge électrique contrôlée par le porteur de lunettes.

La lentille est composée d'un mélange de quatre polymères de grosses molécules constituant une classe de matériaux et de couleur jaune, cyan, orange et bleu, qui s'agencent d'une certaine façon en fonction d'un influx électrique.

D'après l'équipe de recherche, le procédé technique est assez simple et facile à répliquer. Il pourrait donc être rapidement reproduit à grande échelle pour une future commercialisation. Les travaux de l'équipe ont été publiés le 1 janvier dernier dans la revue scientifique *American Chemical Society Applied Materials & Interfaces*. En clin d'œil au best-seller érotique *Cinquante nuances de Grey*, l'étude a été intitulée « Four Shades of Brown » : quatre nuances de brun.

Illustration: M. B. / Getty Images

AU PRINTEMPS, AUSSI, ELLES SONT IMPORTANTES

A l'heure des week-ends prolongés du mois de mai, nombre de Français s'offrent une parenthèse ensoleillée. Pourtant, les lunettes de soleil ne font pas forcément partie de leurs valises, alors même que cette période printanière est aussi dangereuse pour les yeux que la période estivale. L'Association nationale pour l'amélioration de la vue rappelle les bonnes pratiques à adopter.

Si 9 Français sur 10 s'affichent avec des lunettes solaires à la plage en été, seuls 6% d'entre eux pensent à les porter en ville par temps ensoleillé et 35% pour faire du sport. Ces chiffres, qui émanent du Baromètre 2014 Opinion View commandité par l'Association nationale pour l'amélioration de la vue (AsnaV), mettent en lumière les idées reçues en matière de soleil.

En effet, si l'été est synonyme de soleil dangereux à la montagne comme à la mer, le printemps aussi doit amener à porter des lunettes de soleil lorsque la météo est favorable. Au mois de mai, le soleil poursuit son ascension dans le ciel, jusqu'au 21 juin (jour le plus long de l'année) où il est au plus haut. Ce solstice d'été correspond au jour où l'hémisphère nord est le plus exposé aux rayons UV.

Au vu de ces données, l'AsnaV réitère donc ses recommandations en termes de protection solaire : « par temps dégagé ou par ciel couvert, le soleil est toujours aussi nocif pour les yeux, d'où l'importance de s'en prémunir. En effet, la couche nuageuse ne filtre pas les rayons UV et infrarouges, invisibles et indolores pour tous ! », peut-on lire dans un communiqué du 14 avril dernier. « Dès à présent, il faut penser à porter des lunettes de soleil de bonne qualité pour préserver sa vue », conseille ainsi l'association.

Les enfants particulièrement fragiles

Parce que leur développement de l'œil n'est pas encore terminé, les enfants sont particulièrement exposés aux dangers du soleil sur leur vue. Ce sont donc les premiers concernés par le port de lunettes de soleil. Avant ce développement jusqu'à l'âge de 12 ans environ. Lors de cette date, le cristallin est encore très perméable à la lumière et laisse passer une partie des UV. On estime qu'avant 1 an, 90% des UVA et 50% des UVB parviennent à la rétine. Et vers l'âge de 12 ans, 60% des UVA et 25% des UVB parviennent encore à l'atteindre, d'où l'importance d'une protection adaptée.



À l'âge adulte, si nos yeux arrivent mieux à se défendre des UV, une protection adaptée permet de conserver au maximum son capital vue et de retarder l'apparition de problèmes oculaires. L'Association nationale d'amélioration de la vue rappelle que l'exposition sans protection (ou avec une protection insuffisante) peut entraîner des conséquences sur la

vue à court et à long terme : brûlure de la cornée, dégénérescence maculaire liée à l'âge ou DMVA, cataracte précoce... Mieux vaut donc habituer les plus jeunes à porter des lunettes de soleil même en ville, quitte à passer pour un créneau.

Désormais il n'y a plus qu'à espérer que la météo nous pousse elle-aussi à sortir nos lunettes de soleil des placards !

SOLEIL: PROTÉGEZ LES YEUX DE VOTRE BÉBÉ

De 0 à 10 ans, les rayons UV sont particulièrement dangereux pour votre enfant. Nos conseils pour protéger ses prunelles des méfaits du soleil.

UV : des conséquences à long terme

Une mauvaise protection des yeux aux rayons UV peuvent avoir des conséquences dramatiques à court terme telles que des brûlures de la rétine. Mais négliger de protéger ses yeux entraîne aussi des effets catastrophiques à long terme. Parmi eux, la cataracte qui, pour être traitée, nécessite une intervention chirurgicale. Elle correspond à une opacification de tout ou partie du cristallin qui entraîne une baisse de l'acuité visuelle en générale bilatérale, à peu près symétrique, d'évolution lente et est gênée à lumière. Elle peut déboucher sur une cécité totale. Mais protéger votre enfant des rayons UV dès son plus jeune âge signifie augmenter les risques de développement d'une cataracte à l'âge adulte.

Attention: Avant l'âge de 1 an, un

bébé ne doit jamais être exposé directement au soleil mais toujours protégé sous un abri.

UV : un danger redoutable

L'arrivée de l'été, des vacances et des journées à la plage vous demandent de prendre en compte des précautions pour protéger votre enfant, en particulier contre les rayons UV. À la mer comme à la montagne, les rayons du soleil sont une véritable menace pour votre bébé s'il n'est pas correctement protégé, tant ses yeux sont sensibles aux rayons UV. En effet, avant l'âge de 10-12 ans, le cristallin de l'œil d'un enfant ne filtre que très peu les UV. 50% des UVA et plus de 50% des UVB parviennent à la rétine des enfants de moins de 1 an. C'est seulement après 20 ans que ces quantités d'UV diminuent, arrêtées par le cristallin. Si vous partez à la montagne, il faut être encore plus vigilant car contrairement à ce que l'on pourrait croire, les effets nocifs du soleil y sont beaucoup plus

importants que sur la plage, la neige réfléchissant 85% des rayons ultraviolets.

Lunettes de soleil: quels verres choisir?

Les lunettes de soleil de bébé ne doivent pas être choisies à la légère, privilégiez la protection à l'esthétique et évitez les produits du types lunettes jouets. Pour les enfants de 3 mois à 10 ans, il existe des lunettes de soleil spéciales adaptées à leurs besoins. Pour s'assurer de la qualité de la protection de la paire de lunettes que vous achetez, vérifiez que les critères suivants sont remplis: « Classement luminosité » de 4/4. « Garantie » protection UV normalisée » pour UVA et UVB. « Branches de lunettes de soleil souples. « Tenus adaptées sur la base du nez et derrière les oreilles. « Cordon élastique de maintien. « Supplément de coque en cuir pour protéger l'œil sur les côtés. « Mention de la norme "CE" Enfin, faites attention, l'aspect



teintés des verres ne garantit en rien la qualité de la protection: les lunettes de soleil à verres teintés mais sans filtre UV sont plus nocives que l'absence de protection. En effet, en diminuant l'éblouissement et donc la contraction réflexe de la pupille, un verre non filtrant va laisser passer plus d'UV.

SOUDAN: Le Conseil militaire de transition du Soudan réaffirme son attachement au dialogue



Le Conseil militaire de transition du Soudan a réitéré, dans un communiqué publié jeudi, sa détermination à nouer un dialogue avec tous les partis d'opposition du pays. Le Conseil a par ailleurs annoncé avoir reçu de l'Alliance pour la liberté et le changement - le principal parti d'opposition du Soudan - un document constitutionnel qui formule plusieurs propositions sur les institutions et les dispositions de la période de transition. Le Conseil a remercié l'Alliance de lui avoir soumis ce document, déclarant qu'il permettrait de «faire avancer le dialogue». Le Conseil a affirmé qu'il «se chargerait d'étudier le document et d'y répondre».

Le document suggère notamment que le futur Conseil de souveraineté conjoint soit composé de 15 membres, dont huit représentants civils et sept représentants militaires.

Il demande également la formation d'un gouvernement civil comptant 17 ministres, et réclame que le gouvernement civil ait le pouvoir de décréter l'état d'urgence.

Il recommande enfin la formation d'un parlement provisoire de 120 membres pour une période de transition de quatre ans.

Le Conseil militaire de transition, présidé par Abdel-Fattah Al-Burhan, est chargé de la gestion des affaires du Soudan depuis l'éviction de l'ancien président Omar el-Béchir.

SOMALIE: Les journalistes exhortent le Parlement à approuver la loi sur les médias



Des journalistes somaliens ont exhorté hier les députés du pays à approuver la loi sur les médias, à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse. Ils appellent le gouvernement somalien à adopter cette loi afin que le pays dispose d'une loi relative aux médias qui soit conforme aux normes internationales et qui permette de guider leurs opérations, selon un communiqué conjoint publié à la fin d'une réunion des journalistes à Mogadiscio, capitale somalienne. Les journalistes, qui se sont rassemblés dans la capitale pour célébrer cette Journée, ont soutenu que «malgré les progrès effectués dans la défense des droits de l'homme», ils rencontrent encore «des difficultés et risquent leur vie». Mohamed Ibrahim Moalimu, secrétaire général de l'Union nationale des journalistes somaliens, a indiqué que 39 journalistes ont été emprisonnés en 2017 et que ce chiffre s'est établi à 24 en 2018, ce qui dénote un déclin dans l'arrestation de journalistes. Malgré leur environnement opérationnel difficile, les journalistes ont relevé que l'année dernière, la Somalie a fait de nombreuses avancées dans le domaine de la sécurité des journalistes.

SAHARA OCCIDENTAL - MAROC: L'UE se félicite du renouvellement pour six mois du mandat de la MINURSO

L'Union européenne (UE) s'est félicitée du renouvellement de six mois du mandat de la MINURSO dans la résolution 2468 du Conseil de sécurité, tout en réitérant son soutien aux efforts de l'Envoyé onusien Horst Kohler pour parvenir à une solution qui pourvoit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

«L'Union européenne se félicite du renouvellement du mandat de la MINURSO», de six mois jusqu'au 31 octobre prochain, dans la résolution 2468 du Conseil de sécurité adoptée le 30 avril, a indiqué une porte-parole de l'UE dans une déclaration, soutenant que la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) joue un rôle important en assurant la stabilité sur le terrain et en appuyant le processus des Nations Unies pour le règlement du conflit au Sahara occidental.

L'UE, selon la même source, soutient les efforts déployés par l'Envoyé personnel du secrétaire général pour le Sahara occidental, l'ancien président allemand, Horst Kohler, en vue de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permettra l'autodétermination du peuple du Sahara occidental dans le cadre des principes et objectifs de la Charte des Nations Unies.

Le Conseil de sécurité a prorogé le mandat de la MINURSO de six mois jusqu'au 31 octobre prochain, réitérant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Par 13 voix pour et deux abstentions



(la Russie et l'Afrique du Sud), l'instance suprême des Nations Unies a adopté un projet de résolution appelant les parties au conflit, le Maroc et le Front Polisario, à reprendre les négociations sous les auspices des Nations Unies sans pré-conditions et de bonne foi. La résolution demande aux parties au conflit de coopérer pleinement avec la MINURSO, y compris en ce qui concerne sa liberté d'interagir avec

tous ses interlocuteurs, et de prendre les mesures voulues pour garantir une totale liberté de circulation au personnel des Nations Unies dans les territoires sahraouis. L'émissaire onusien n'a pas pu accéder aux interlocuteurs sahraouis dans les territoires occupés ce qui a limité, selon le secrétaire général, sa capacité d'évaluer en toute indépendance la situation dans les territoires occupés.

LIBYE: Le Drian justifie le soutien de la France à Haftar

Le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, a justifié dans une interview publiée hier par le Figaro le soutien de la France à Khalifa Haftar qui mène une offensive pour la prise de Tripoli.

A la question du journaliste qui a voulu savoir si le soutien à Haftar était «fausse bonne idée», le MAE français a répondu : «Je vous laisse juger», soutenant que «l'Armée nationale libyenne (que dirige Haftar) contrôle une grande partie du territoire. Et dans le camp de ses opposants, on trouve parmi les miliciens des responsables de hold-ups, des spécia-

listes de la prédation et des djihadistes».

Pour le chef de la diplomatie française, «Haftar a lutté contre le terrorisme à Benghazi et dans le sud de la Libye, et cela était dans notre intérêt, celui des pays du Sahel, celui des voisins de la Libye», soulignant qu'il soutenait «tout ce qui sert la sécurité des Français et des pays amis de la France».

En ce qui concerne les raisons de l'engagement de la France en Libye, Jean-Yves Le Drian a expliqué qu'il s'agit d'assurer la sécurité des pays voisins, qui sont, comme l'Egypte et la Tunisie, «des pays essentiels

pour notre propre stabilité et sur lesquels le chaos libyen a fait peser un gros risque». «Il faut éviter la contagion. Mais si la France est aussi active en Libye, c'est également pour lutter contre les trafics, y compris le pire, celui des êtres humains. La Libye est devenue le carrefour des risques et des menaces», a-t-il ajouté, soulignant que la France a «aussi une forme de responsabilité» dans la crise libyenne.

Par ailleurs, il estime qu'aujourd'hui, «personne ne peut prétendre détenir un mandat des Libyens», indiquant que «c'est une des

raisons majeures de la crise actuelle».

Il a soutenu que la sortie de crise se trouve dans la promotion d'une solution politique qui permettra la formation d'un gouvernement issu des urnes, «doté d'une légitimité interne et externe, c'est-à-dire ayant l'aval des Libyens et donc la reconnaissance internationale».

Depuis le début, le 4 avril, de l'agression des troupes de Haftar contre Tripoli, 345 personnes ont été tuées au 28 avril, et 1.652 autres blessées, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

MALI: Le nouveau Premier ministre signe un «accord politique» avec des forces vives pour un gouvernement de large ouverture

Le nouveau Premier ministre du Mali, Boubou Cissé, a procédé jeudi à la signature d'un accord politique avec des forces vives du pays en vue de la formation d'un gouvernement de large ouverture, annonce-t-on de sources officielles.

La signature de l'accord était jusque-là bloquée par les divergences au sein de l'opposition, notamment au sein du Front pour la Sauvegarde de la Démocratie (FSD), une coalition de partis et d'associations politiques de l'opposition, au sujet de sa participation ou non à ce gouvernement.

Finalement, l'unité au sein de ce front dirigé par Soumaïla Cissé, chef de file de l'opposition, a volé en éclats.

Le Congrès national d'initiative démocratique (CNID), «Faso Yiriwa Ton», l'Union pour la République et la démocratie (URD) de Soumaïla Cissé,

le Front africain pour le développement (FAD) et le Mouvement patriotique pour le renouveau (MPR) ont purement et simplement rejeté l'accord politique proposé par le Premier ministre.

Par contre, d'autres partis du front, comme le Parti pour la Renaissance africaine (PARENA) de Tiébilé Dramé, directeur de campagne de Soumaïla Cissé lors de la présidentielle de 2018, et le Parti de la solidarité et du Progrès (PSP), ont signé le document.

D'autres entités politiques telles que les Forces alternatives et Patriotiques («Fare an ka wuli», opposition modérée), le parti de la Solidarité africaine pour la démocratie et l'indépendance (SADI) et l'Alliance démocratique pour la paix (ADP-Maliba), n'ont pas non plus adhéré à cet accord politique. Selon l'article 19 de l'accord

signé, «l'adhésion au présent accord ne constitue point une garantie d'obtention de postes ministériels pour un parti ou un regroupement de partis. Tous les signataires se verront, cependant, offrir la possibilité de contribuer à l'action du gouvernement».

Pour le Premier ministre malien, l'accord «valorisera toutes les sensibilités politiques et son adhésion n'est pas fermée».

Selon l'article 16, cet «accord politique est conclu pour une durée de deux ans».

Il ne peut être reconduit de manière tacite».

Pour les observateurs, rien ne s'oppose maintenant à la formation du «gouvernement de mission» souhaité par le président Ibrahim Boubacar Keïta.

VENEZUELA: Maduro participe à une marche des forces armées fidèles au pouvoir légitime

Le Président vénézuélien, Nicolas Maduro a participé à Caracas à une marche qui a réuni plusieurs milliers de militaires, pour «monter que les forces armées du pays restent fidèles» au pouvoir légitime, a rapporté hier la presse locale.

Dénonçant une récente tentative de coup d'Etat organisée par Juan Guaido qui comptait sur le soutien de quelques militaires, Nicolas Maduro a arpenté ce jeudi les rues de Caracas en tête d'une colonne de plus de quatre mille militaires, a précisé la même source.

«Nous sommes en marche permanente pour la Patrie, avec le moral au plus haut pour faire face aux trahisons, pour désarmer les tentatives de coup d'Etat et pour prendre soin de la Paix de la République», a-t-il écrit sur son compte Twitter.

Intervenant devant les militaires à l'issue de la marche, Nicolas Maduro a appelé les Forces armées nationales bolivariennes (FANB) à se monter fidèles à leur pays «comme jamais auparavant pour vaincre les auteurs d'une tentative de coup d'Etat qui se sont vendus à des dollars de Washington».

«La fidélité c'est une qualité que certains ont ou n'ont pas.

Mais dans ce moment historique, la fidélité c'est une valeur collective qui nous oblige à être honnête et endurant pour faire monter nos forces armées à un niveau plus haut concernant leurs qualités professionnelles et leur efficacité afin que personne n'ose mettre un pied sur notre terre sacrée et apporter la guerre au Venezuela», a-t-il développé. Mardi 30 avril, Juan Guaido était intervenu devant ses partisans réunis à l'extérieur d'une base mili-



taire, annonçant le début de la «fin définitive de l'usurpation» et appelant à rejoindre les manifestants dans leur lutte contre le gouvernement en place. Le Président Maduro a ensuite déclaré l'échec du coup d'Etat et a fait savoir qu'il avait ordonné d'ouvrir une enquête sur cette tentative et que plusieurs putschistes présumés étaient déjà interrogés. Il a ajouté que tous ceux qui avaient pris les armes pour renverser le pouvoir seraient retrouvés et jugés. Nicolas Maduro avait précédemment indiqué que les forces armées étaient restées fidèles au pouvoir. Les protestations se poursuivent depuis plusieurs mois au Venezuela, confronté à une grave

crise économique assortie de tensions politiques. La communauté internationale a vigoureusement condamné cette tentative de coup d'Etat avortée, appelant toutes les parties concernées à privilégier la voie du dialogue et la solution politique à la situation actuelle.

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a ainsi exhorté «toutes les parties à éviter de recourir à la violence» au Venezuela et leur demande de «prendre des mesures immédiates pour faire revenir le calme». Selon le porte-parole, le SG de l'ONU a exhorté «toutes les parties à observer la plus grande retenue» et à s'inscrire dans le règlement politique de la crise actuelle.

PALESTINE: «Pas en mon nom !», un documentaire sur les juifs critiques envers Israël

«Pas en mon nom !», un documentaire sur les juifs français qui sont critiques envers Israël, est en phase de montage, a-t-on appris hier du réalisateur Daniel Kupferstein.

Le film, dont les chaînes françaises de télévision ont refusé le projet, a fait l'objet d'un financement participatif grâce à l'association des réalisateurs Coopaddoc, a précisé l'auteur du documentaire de «Les balles du 14 juillet 1953» (2014, 85 mn), dans lequel il relate un drame terrible qui s'est déroulé en plein Paris où la police a chargé un cortège de manifestants algériens faisant sept morts (6 Algériens et un Français) et plus de qua-

rante blessés par balles. Les Algériens ayant participé à cette manifestation du 14 juillet 1953 réclamaient l'indépendance de l'Algérie, rappelle-t-on. «Le film est actuellement en fin de montage. D'ici peu, nous allons faire le mixage et l'étalonnage. On pense faire une avant-première à la rentrée de septembre», a expliqué à l'APS Daniel Kupferstein qui refuse de soutenir de «manière inconditionnelle» la politique de Tel-Aviv.

Pour le réalisateur, très souvent, lorsque les conflits violents reprennent au Proche-Orient, les juifs de France sont appelés à soutenir «inconditionnellement» Israël. Pourtant, a-t-

il dit, un certain nombre d'entre eux refusent de s'enfermer dans ce schéma, parce qu'ils restent attachés à une paix dans cette région du monde. Dans son documentaire, comme le montre un teaser de 3,51 mn (<https://vimeo.com/317131657>), Daniel Kupferstein est allé à la rencontre d'une douzaine de personnes d'origine juive, de tous âges et de toutes provenances géographiques (Algérie, Égypte, Turquie, Allemagne, Pologne...) qui affirment toutes non seulement leur opposition à la politique israélienne vis-à-vis des Palestiniens, mais dénonçant aussi les amalgames et glissements antisémites qui se cachent

autour de ce conflit en rendant tous les juifs co-responsables de la politique israélienne. Il veut montrer avec force que ce point de vue ne se fait pas suffisamment entendre en France et notamment dans les médias, alors qu'il pense qu'engager ce débat en France est «nécessaire» pour éviter que «les répercussions de ce conflit et les haines ne nous entraînent sur un terrain ethnique et religieux lourd de conséquences pour l'avenir».

Pour lui, on peut être juif et ne pas soutenir la politique d'Israël concernant le sort réservé aux Palestiniens, militant pour une paix «juste» entre Palestiniens et Israéliens.

IRAN/ÉTATS-UNIS: L'Iran ne cédera pas aux pressions américaines, déclare le ministre iranien des Affaires étrangères

Le chef de la diplomatie iranienne, Mohammad Javad Zarif, a déclaré jeudi que l'Iran ne s'inclinerait jamais devant les pressions anti-iraniennes exercées par les États-Unis, selon Press TV.

«Nous trouverons un moyen (de faire face aux pressions américaines). Nous l'avons fait pendant 40 ans, et nous continuerons à le faire maintenant», a affirmé M. Zarif à Doha, la

capitale du Qatar. M. Zarif, qui assistait à la 16e réunion ministérielle du Dialogue pour la coopération asiatique (ACD) à Doha, a mis en garde contre la «menace existentielle» que l'unilatéralisme américain faisait peser sur la communauté internationale. En mai dernier, le président américain Donald Trump s'est retiré de l'accord sur le nucléaire iranien, et a imposé de nouvelles sanctions contre

l'Iran, en accordant toutefois des dérogations pour permettre aux principaux importateurs mondiaux de continuer à acheter du pétrole iranien. Washington a cependant annoncé lundi avoir décidé de ne pas renouveler ces exemptions après leur expiration au début du mois de mai. Cette décision vise à faire tomber à zéro les exportations de pétrole de l'Iran, selon la Maison Blanche.

SELON LE MINISTRE TURC DES AE, MEVLUT CAVUSOGLU: Une intervention militaire «fera couler le sang du peuple vénézuélien»

Le ministre turc des Affaires étrangères, Mevlut Cavusoglu, a déclaré que la Turquie s'oppose aux coups d'Etat et interventions militaires et estime que les problèmes au Venezuela pourraient être résolus par la voie du dialogue et de la coopération.

«Une intervention militaire fera couler le sang du peuple vénézuélien. Un changement d'administration forcé par l'extérieur entrainera le Venezuela dans le chaos», a relevé M. Cavusoglu lors d'une conférence de presse conjointe avec son homologue paraguayen Luis Alberto Castiglioni à Ankara, rapportait la presse locale hier. Ces déclarations interviennent après l'échec d'une tentative d'un coup d'Etat mardi au Venezuela orchestré par l'opposant Juan Guaido et ses partisans. Le président vénézuélien Nicolas Maduro a annoncé, dans ce contexte, que les Forces armées du pays avaient réussi à mettre en échec la tentative d'un «petit» groupe qui comptait «répandre la violence à travers une escarmouche putschiste». Il a indiqué que cinq soldats et trois policiers ont été blessés par balle lors des heurts avec des manifestants pro-Guaido, survenus après que ce dernier a revendiqué le ralliement de certains soldats «courageux» depuis une base militaire de Caracas. Lors d'un entretien téléphonique mercredi avec le Secrétaire d'Etat américain, Mike Pompeo, le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov a dénoncé «l'influence destructrice» des États-Unis au Venezuela, estimant que «l'ingérence de Washington» était «une violation flagrante du droit international». Il a aussi critiqué les menaces d'intervention militaire américaine. La communauté internationale a vigoureusement condamné cette tentative de coup d'Etat avortée, appelant toutes les parties concernées à privilégier la voie du dialogue et la solution politique à la situation actuelle.

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a ainsi exhorté «toutes les parties à éviter de recourir à la violence» au Venezuela et leur demande de «prendre des mesures immédiates pour faire revenir le calme». Selon le porte-parole, le SG de l'ONU a exhorté «toutes les parties à observer la plus grande retenue» et à s'inscrire dans le règlement politique de la crise actuelle.

SYRIE: L'ONU «gravement préoccupée» par la détérioration de la situation humanitaire

L'organisation des Nations-Unies s'est déclarée, jeudi, «gravement préoccupée» par la détérioration de la situation humanitaire en Syrie en raison de l'intensification des hostilités dans le nord-ouest du pays, faisant état de victimes civiles, de dommages à l'infrastructure essentielle et de vagues de déplacements de populations provoqués par les combats.

«Au cours des dernières 48 heures, au moins sept personnes auraient été tuées dans le sud rural d'Idlib, et deux autres dans le gouvernorat de Hama, hier.

Des dizaines de personnes auraient aussi été blessées dans les gouvernorats d'Idlib, Hama et Alep», a déploré le porte-parole du Secrétaire général de l'ONU, Stéphane Dujarric.

Selon lui, plus de 300 civils auraient perdu la vie suite aux hostilités dans le nord-ouest de la Syrie au cours des trois derniers mois, dont 60 uniquement en avril. Ces hostilités accrues provoquent des déplacements à grande échelle de populations dans le nord de Hama et le sud d'Idlib.

«On signale également des villages abandonnés après la fuite de civils pour des raisons de sécurité, et l'on estime à 323.000 le nombre de personnes déplacées dans le nord-ouest depuis septembre dernier», a précisé le porte-parole, lors de son point de presse quotidien à New York.

Les Nations-Unies rappellent à toutes les parties au conflit les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme en matière de protection des civils et des infrastructures civiles, et invitent toutes les parties au conflit à faire preuve de retenue, a-t-il réitéré.

RÉVOLUTION

Commémoration du 57^e anniversaire de l'attentat perpétré par l'OAS contre les travailleurs du port d'Alger

Les responsables et les travailleurs du Port d'Alger ont commémoré, jeudi, le 57^e anniversaire de l'attentat perpétré le 2 mai 1962 par l'Organisation de l'armée secrète française (OAS) contre le port d'Alger faisant pas moins de 200 martyrs.



A cette occasion, une gerbe de fleurs a été déposée devant la stèle commémorative, à proximité de l'entrée principale du port d'Alger et la Fatifa du Saint-Coran a été récitée, à la mémoire des victimes de cet attentat à la voiture piégée exécuté par les bandes de l'OAS et qui a coûté la vie à pas moins de 200 martyrs parmi les travailleurs du port et des citoyens.

Dans une allocution lue par son vice-président, Rabah Biskri, le Directeur général de l'Entreprise portuaire d'Alger (EPAL), Mohamed Larbi a précisé que l'entreprise «qui est

consciente de la nécessité de protéger et promouvoir le travailleur, ne ménage aucun effort dans la mobilisation de tous les moyens indispensables en vue de son épanouissement, car il constitue un élément essentiel dans la concrétisation des objectifs économiques de l'entreprise». Après avoir rappelé les sacrifices consentis par les ouvriers du port pendant la glorieuse Guerre de libération nationale pour l'indépendance, le DG a réaffirmé l'engagement des travailleurs ainsi que leur mobilisation constante pour l'édification d'une économie nationale

solide qui repose sur la production et l'effort continu».

Le wali d'Alger, Abdelkhalik Sayouda avait, auparavant, déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative. L'OAS a perpétré plusieurs crimes à l'encontre des Algériens, depuis la proclamation du cessez-le-feu, le 19 mars 1962, en représailles de l'indépendance de l'Algérie.

Outre l'attentat au Port d'Alger, cette organisation terroriste a commis des crimes, comme l'assassinat de l'écrivain algérien Mouloud Feraoun, le 15 mars 1962 et l'incendie de la Bibliothèque nationale à Alger.

ORAN : L'origine et le parcours du drapeau algérien au centre d'une rencontre

La naissance du drapeau algérien «n'a pas été le fruit d'une décision d'un responsable politique» mais a été rendue nécessaire par «l'impératif de la lutte» pour l'indépendance du pays, a indiqué Mohamed Lahcen Zeghidi, historien de l'université d'Alger, au cours d'une rencontre sur l'origine et le parcours du drapeau algérien, organisée jeudi au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran.

«La naissance du drapeau algérien n'a pas été le fruit d'une décision d'un responsable politique, comme c'est le cas dans de nombreuses nations. C'est l'impératif de la lutte qui a poussé l'Étoile nord-africaine à confectionner le drapeau algérien, afin de concrétiser le projet d'indépendance» a-t-il déclaré. Le conférencier a fait remarquer que le drapeau algérien est un mélange entre l'étendard de l'Emir Abdelkader (vert et blanc), celui d'Ahmed Bey (rouge et blanc) et les autres luttés des Algériens pour l'indépendance depuis la colonisation du pays en 1830, ainsi que le symbole de l'Étoile nord-africaine (le croissant et l'étoile) et les martyrs des massacres du 8 mai 1945 (le rouge).

«En 1934, l'absence d'un drapeau al-

gérien se faisait cruellement sentir, car lors de manifestations de maghrébins à Paris (France), les autres nations hissaient chacun un drapeau», a-t-il dit, rappelant que le 5 août 1934, le drapeau algérien a été brandi pour la première fois de son histoire par Messali Hadj lors d'un meeting à Paris et pour la première fois en Algérie en août 1937 à Alger lors de manifestations qui avaient réunies plus de 25.000 personnes.

«Il y a une continuité avec le drapeau algérien jusqu'au jour d'aujourd'hui lors des manifestations. L'Algérien a une relation presque organique, corporelle avec son drapeau, il le brandit lorsqu'il est heureux, lorsqu'il est malheureux, dans toutes les circonstances, et même parfois dans les mariages», a souligné Pr. Zeghidi. La conférence de Mohamed Lahcen Zeghidi a été précédée par la projection d'un documentaire sur l'origine du drapeau algérien, devant une assistance composée, entre autres, d'élèves de CEM d'Oran. Produit par l'ENTV et réalisé par Ghouti Chekroune, le documentaire relate les différentes phases ayant donné naissance au drapeau national.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE/ BATNA - DAIRA DE/ BATNA - COMMUNE DE/ OUED CHAABA
NIF N° 0 984 0537 50488 10

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

- Conformément au disposition de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

- Suit à l'avis de Consultation n° 08/2019:

1- Publié dans les quotidiens el-michoir el-ssiassi -Du 13/04/2019, et DK News Du 14/04/2019.

2- Affiché sur les tableaux d'affichage des établissements suivants : Siège APC, Siège APC Batna-Fesdis, DEP, SEP, DTP, STP, D.HW, S.HYD, DUC, Chambre De Commerce, UGEA, RADIO.

- Et suite au procès verbal de la commission permanant d'évaluation des offres (Lot d'évaluation) du 24/04/2019.

- le président de l'APC annonce l'attribution provisoire de s marchés comme suit :

REALISATION CONDUITE REFOULEMENT NOUVEAU FORAGE CONDORCET						
L'entreprise	Número d'identification fiscale « NIF »	Montant + rabais consentis	Note Moyens matériels 25	Note technique Globale 50/100	Délai	Observation
Entreprise des grands travaux publics et hydraulique « BENKORICHI KHALED »	183054202527150	2.995.706,00 Da	19	59	Deux « 02 » Mois	L'offre la moins-disante
RÉNOVATION D'UNE PARTIE DU RÉSEAU D'AEP CENTRE CHAABA - ROUTE MEROUANA						
L'entreprise	Número d'identification fiscale « NIF »	Montant + rabais consentis	Note Moyens matériels 25	Note technique Globale 35/70	Délai	Observation
Entreprise des grands travaux publics et hydraulique « BENAMOR RACHID »	160050500039193	1.925.420,00 DA	18	41	Deux « 02 » Mois	L'offre la moins-disante
REALISATION D'UNE DIGUE EN TERRE CENTRE CHAABA						
L'entreprise	Número d'identification fiscale « NIF »	Montant + rabais consentis	Note Moyens matériels 25	Note technique Globale 50/100	Délai	Observation
Entreprise des grands travaux publics et hydraulique « BENKORICHI KHALED »	183054202527150	1.796.900,00 Da	21	61	Deux « 02 » Mois	L'offre la moins-disante
REALISATION STADE DE PROXIMITE CENTRE HAMLIA (CONDPRCET)						
L'entreprise	Número d'identification fiscale « NIF »	Montant + rabais consentis	Note Moyens matériels 25	Note technique Globale 50/100	Délai	Observation
Entreprise des travaux publics et bâtiment hydraulique « Bifouh moussa »	197719570106032	7.106.382,50 Da	25	97,71	Trois « 03 » Mois	L'offre la moins-disante
ACQUISITION CONTENEURS DES ORDURES MENAGERES						
L'entreprise	Número d'identification fiscale « NIF »	Montant + rabais consentis	Note Moyens matériels 05	Note technique Globale 30/60	Délai	Observation
Entreprise « Hamdouni abdelkader »	155062600071163	5.350.240,00 Da	05	43,33	Quinze « 15 » Jours	L'offre la moins-disante

- Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 de la 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires ayant participé à la consultation peuvent introduire leur recours auprès de la commission des marchés de la commune de oued chaaba, dans un délai de dix « 10 » jours à compter de la première publication de l'avis dans la presse ou le portail des marchés publics, Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant, les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière, sont invités à se rapprocher du service d'équipement et travaux neuf de la commune, au plus tard trois « 03 » Jour à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du contrat, pour leur communiquer ces résultats, par écrit.

MAGAZINE

Initiative citoyenne «L'art est public», une bouffée d'art dans la Casbah

Recouvert de suie et de peinture, jeunes habitants et enfants du quartier de Soustara dans la Casbah d'Alger mettent la main à la pâte avec les artistes peintres et sculpteurs venus bénévolement «donner quelques couleurs» à la vieille cité et y insuffler une dynamique d'entraide communautaire.



«Nous faisons ce que nous pouvons pour donner un coup de main aux bénévoles venus réhabiliter notre quartier, tout en apprenant à travers ce qu'ils nous demandent de faire...», lancent de jeunes habitants de la Casbah qui découvrent la forge avec la sculpture sur métal de Abdelghani Chebbouch.

Se joignant à l'initiative citoyenne «L'art est public», l'artiste a déplacé une partie de son atelier sur cette placette de Soustara pour réaliser une œuvre d'art, la première du genre dans ce quartier populaire. La forge, les sacs de charbon, l'enclume et les gros marteaux de l'artiste céderont bientôt la place à une sculpture métallique, objet de la curiosité des enfants du quartier, impatientes de voir le résultat final et qui pressent l'artiste de questions à mesure que son travail progresse.

Trois jours durant (du 1er au 3 mai), un collectif d'artistes et d'étudiants de l'école des Beaux-arts, s'emploie à exécuter un programme d'activités culturelles et communautaires dans ce quartier populaire dépourvu de la moindre infrastructure culturelle.

L'initiative «L'art est public», lancée en 2017 dans un bidonville de Bejaïa, s'est tenu simultanément dans les villes d'Alger, Jijel, Skikda, Laghouat ou encore Blida. Avec le concours des habitants, «Esdjwrat»-nom des trois placettes avec leur petit stade-, ont été nettoyées et les murs repeints en blanc pour accueillir les fresques réalisées par l'artiste peintre

Ali Hafiane et les étudiants de l'école des Beaux-arts auxquels se sont associés enfants et jeunes du quartier.

«Ces volontaires sont venus réhabiliter notre quartier et nous sommes obligés de participer, d'apprendre et de continuer à nous occuper de notre espace», confie un riverain qui s'est improvisé photographe le temps de l'événement.

Sur la dernière placette, des étudiants, s'affairent autour d'une structure métallique et de vieux journaux pour réaliser une œuvre sur le thème de la «harraga» (l'immigration clandestine) et qui sera dévoilée au terme de ces trois journées.

Les étudiants ont décidé d'explorer ce phénomène dans une sculpture métallique représentant une embarcation de fortune et des figurines de jeunes qui ont tenté la traversée de la Méditerranée. Le quartier est lui aussi endeuillé par le drame de quelques-uns de ses enfants disparus en mer.

Se réapproprier l'espace public et restaurer l'humain

D'autres formes d'art ne sont pas en reste: slam, ateliers d'écriture et de dessin ont investi le quartier à la faveur de cette initiative citoyenne qui inclut un programme d'initiation aux pratiques écologiques et aux réflexes anti-gaspillage à l'attention des habitants.

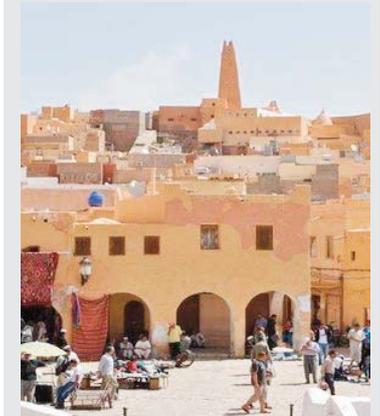
Le programme de trois jours vise particulièrement à «se réapproprier l'espace public et à impliquer et responsabiliser le citoyen dans son quartier», confie

Kenza Beldjilali, coordonnatrice pour Alger de l'initiative. Son vœu le plus cher est de «pérenniser» ce genre d'action dans une cité classée au patrimoine mondiale de l'humanité, mais laissée dans un «état d'abandon affligeant», se désolait-elle.

Le citoyen qui a perdu confiance en tout programme de réhabilitation, peut «prendre en charge lui-même son environnement immédiat» et ouvrir le champ aux artistes pour «redonner une vie culturelle et recréer les liens sociaux». Ce centre historique doit être sérieusement pris en charge au plan du bâti comme au plan humain afin de recréer les liens sociaux distendus suite à la disparition des lieux de rencontre, l'absence de structures sociales et le délabrement avancé de l'environnement, dit-elle. Restaurer l'humain, c'est aussi la contribution «médiate» de Idir Fares, psychologue de formation.

Conteur et animateur des ateliers de dessin et d'écriture à la faveur de cette initiative, il est directement confronté au mal être qui ronge les habitants du quartier. Un «véritable malaise social et une absence de perspective»; voilà, résume-t-il, ce que reflète les textes collectés élaborés par ces habitants, tandis que des dessins des enfants, traduisent, eux, un «traumatisme et (un) sentiment d'insécurité» devant la menace d'un effondrement de maison qui peut survenir à tout moment vu la fragilité et la vétusté des immeubles dans ce quartier.

GHARDAÏA: Réalisation d'un film documentaire sur le patrimoine du M'zab



La réalisation d'un film documentaire sur le patrimoine de renommée mondiale du M'zab (Ghardaïa) a été entamée par une équipe de la chaîne de télévision japonaise Tokyo Broadcasting System (TBS).

Le tournage de ce documentaire, qui s'étale sur plusieurs jours, porte sur l'ensemble du patrimoine matériel de la vallée du M'zab classé patrimoine mondial par l'UNESCO, a déclaré à l'APS le directeur de production de TBS, Fujiyama Kazuma.

Cette équipe de la chaîne TV nipponne a effectué une tournée à travers l'ensemble des monuments historiques, les ksour de la pentapole ainsi que les sites touristiques de la vallée du M'zab pour mettre en valeur le patrimoine culturel et civilisationnel de la région, dans le but de sa promotion et de sa sauvegarde pour les générations futures, a précisé le directeur de production.

Le documentaire vise aussi à valoriser les spécificités de l'architecture du M'zab qui ont inspiré de nombreux architectes, particulièrement le K'sar de Béni-Isguen, la beauté des sites, les monuments historiques et culturels ainsi que d'autres vestiges naturels, et de renforcer le rayonnement de la civilisation, de la culture et de l'histoire de l'Algérie devenue une destination prisée par les japonais, a-t-il souligné.

De son côté, Kamel Chaïb, directeur de l'agence touristique «Visa Travel», chargé d'accueillir l'équipe de la chaîne TBS, a indiqué que ce documentaire tend à promouvoir les richesses du patrimoine culturel et touristique algérien, notamment du M'zab, et appuyer les efforts de préservation des monuments historiques, des paysages, des gravures rupestres, des œuvres d'art et des antiquités, et ce à travers la présentation du caractère authentique et séculaire de ce patrimoine et le rôle qu'il joue dans la promotion de l'image touristique de l'Algérie.

Les membres de l'équipe japonaise de TBS ont mis en avant les paysages séduisants de la région de Ghardaïa, mêlant la magie de la nature au patrimoine architectural, ainsi que son patrimoine immatériel, estimant que le marché japonais est «très prometteur» comme marché émetteur de touristes vers l'Algérie.

Ce documentaire sur les potentialités touristiques architecturales et naturelles vise à permettre au tourisme algérien d'accroître les parts de marchés et de conforter son image de destination ensoleillée, culturelle par excellence, accessible et offrant un modèle unique de développement et de destination sûre, signale-t-on.

La chaîne TBS travaille en partenariat avec le centre du patrimoine mondiale de l'UNESCO pour la production d'une série de films documentaires intitulée «Le patrimoine mondial» et plusieurs sites algériens inscrits sur la liste mondiale seront couverts par des reportages et documentaires, notamment le M'zab, le Tassili N'Ajjer et l'Ahaggar, a conclu le responsable de la production de la chaîne.

LA MINISTRE DE LA CULTURE, MERIEM MERDACI : «Le dialogue interreligieux, moyen approprié pour revitaliser la cohésion nationale»

La ministre de la Culture, Meriem Merdaci, a estimé jeudi à Bakou que l'institution du dialogue interreligieux et interculturel est le «moyen approprié pour revitaliser la cohésion nationale», affirmant que l'Algérie «continue à lutter contre l'idéologie du rejet et de l'intolérance».

S'exprimant devant le 5e Forum mondial sur le dialogue interculturel qui se poursuit jusqu'à vendredi dans la capitale azérie, la ministre a expliqué que le rejet de l'extrémisme violent, de la radicalisation et de l'idéologie de l'exclusion était le «fruit d'une expérience qui a fait prendre conscience au peuple algérien l'importance de saisir les enjeux et les défis de la paix et de la stabilité (...).»

L'Algérie, a-t-elle dit, «partage» l'initiative du gouvernement de l'Azerbaïdjan qui abrite ce forum placé sous le

thème cette année «Construire le dialogue dans l'action contre la discrimination, l'inégalité et les conflits violents».

Meriem Merdaci qui appelle à consolider l'«approche universelle» de respect des cultures et des traditions populaires, a affirmé que «la coexistence pacifique et la promotion d'un environnement propice au développement participent de la convergence civilisationnelle et du partage des traditions.»

Mettant en exergue l'importance du dialogue qui nourrit le progrès et favorise stabilité et l'entente mutuelle entre les Etats, la ministre a soutenu que la culture du dialogue était un «préalable» à la tolérance et au respect mutuel pour «lutter contre la xénophobie, le racisme et l'antisémitisme».

La culture de la paix, le dialogue des civilisations et le



respect de la volonté des peuples, a-t-elle poursuivi, tiennent de la nature de la volonté de redressement pour bâtir un «ordre nouveau» basé sur le partage et l'égalité ainsi que le «droit des peuples à construire leur avenir et choisir leur destinée dans le respect et la tolérance.»

«Le discours de la violence est le pendant de la confrontation entre les cultures et un outil de perversion des valeurs humaines», a relevé la ministre de la Culture qui souligne que la «réconciliation consacre

la primauté de la communauté et la protection du citoyen». Organisé en partenariat avec l'Unesco, l'Alliance des civilisations des Nations unies et l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (Iseco), le 5e Forum mondial sur le dialogue interculturel se veut une plateforme de proposition d'actions en faveur de la diversité, du dialogue et de l'entente mutuelle ouverte à la société civile, aux décideurs et aux organisations intergouvernementales.

HANDBALL - COUPE D'ALGÉRIE / JSE SKIKDA:

Une finale pour oublier la désillusion du championnat

Décevante en championnat où elle a occupé une triste 6e place, la JSE Skikda tentera de se racheter quand elle affrontera le GS Pétroliers, aujourd'hui à Alger (17h00) en finale de la Coupe d'Algérie de handball (messieurs).

Le trophée de Dame Coupe constituera un lot de consolation pour les deux équipes qui ont raté les play-offs du championnat, notamment le GSP qui a perdu sa couronne au profit du CR Bordj Bou Arréridj, tandis que la JSES, qui ambitionnait de jouer le titre, a déçu ses supporters. Interrogé par l'APS à l'occasion de cette finale qu'accueillera la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf, le gardien de but de la JSES, Adel Bousmal, a insisté sur l'importance de «commettre le moins de déchets et de ratés possibles» pour espérer gagner.

«Je crois que ça va se jouer sur de petits détails, surtout sur le côté défensif où il faudra être costaud. On doit éviter aussi les déchets, notamment techniques, et les pertes de balle inutiles. Ce ne sera pas une partie de plaisir, a-t-il prédit.

«Les deux équipes ont vécu la même situation, nous sommes passés à côté de la plaque durant les play-offs. Tout le monde va se donner à fond pour sauver la saison, surtout pour Skikda qui n'a jamais remporté cette compétition», a promis le gardien du Sept national. Concernant la préparation de cette importante rencontre, la dernière de la saison 2018-2019, Adel Bousmal a indiqué qu'elle a débuté sérieusement dimanche, à Skikda puis à Alger pour un stage, après quelques jours de récupération au lendemain de la fin du championnat, le 12 avril dernier.

«On sent la pression monter crescendo, tout dépendra de la façon avec laquelle on va la gérer. C'est à nous les anciens et les expérimentés, comme Boukhamis et Saker, de la faire retomber. On va essayer de tirer le groupe vers le haut, la pression négative peut nous faire sortir de la compétition», a souligné l'ancien gardien de la GS Boufarik et du CRB Baraki, de retour d'une expérience d'une saison dans le championnat turc, au club de Mesleki Yeterlilik Ankara précisément, dont il parle avec «fierté».

«J'ai eu des débuts difficiles mais après je me suis adapté. Le niveau est élevé en Turquie où j'ai eu l'occasion de gagner en maturité. J'ai appris beaucoup de choses là-bas, c'était une expérience bénéfique pour moi, dommage qu'elle a tourné court en raison de la situation économique du pays et l'effondrement monétaire de la livre turque», a-t-il raconté.

Puis il y a eu ce retour au pays et le choix de Skikda. «L'un des meilleurs clubs en Algérie qui joue les titres et est très bien structuré», se réjouit le portier international algérien.

La JSES et le GSP (ex-MC Alger) se sont affrontés en finale de Coupe d'Algérie à trois reprises, en 2006, 2009 et 2012, remportées toutes par les Algérois, respectivement 32-26, 34-21 et 31-27.

Le MC Alger avait affronté en finale-2000 un autre club skikdi, en l'occurrence le WBS qu'il avait battu très difficilement par 27-26 après deux prolongations.

HANDBALL / COUPE D'ALGÉRIE (FINALES) : Skikda (M) et El-Biar (D) à l'assaut du GSP

Les finales de la Coupe d'Algérie de handball, prévues aujourd'hui à la Coupole de l'OCO Mohamed-Boudiaf (Alger), auront un air de déjà-vu, puisque les messieurs de la JSE Skikda et les dames du HBC El-Biar seront opposés à l'ogre de la discipline, le GS Pétroliers, régulièrement présent depuis l'ère de l'ex-MC Alger à cette ultime étape de l'épreuve.

La finale masculine opposera donc pour la 4e fois ces deux équipes, voire pour la 5e si l'on ajoute MCA-WB Skikda de 2000, avec le désir bien évident de «Russicada» de glaner son premier trophée dans cette compétition. Le GSP, qui compte pas moins de 19 sacres dont 13 avec l'ex-MC Alger, ne veut pas terminer la saison 2018-2019 sur une fausse note, surtout après la perte du titre de champion au profit du CRBB Arréridj, et récupérer ainsi «sa» coupe remportée en 2018 par l'ES Ain-Touta.

Les Skikdis, battus en 2006 (32-26), 2009 (34-21) et 2012 (31-27) à ce stade de la compétition par le même adversaire, tenteront cette fois-ci de mettre fin au signe indien pour offrir à toute la ville un titre historique.

Pour atteindre cette finale, la JSES a dû affronter des clubs de la division Excel-

lence, dont le HBC El-Biar et le Chabab Chelghoum-Laïd, avant d'écartier le tenant du trophée-2018, l'ES Ain-Touta, en demi-finales. Chez les dames, les années se suivent et se ressemblent. Pétrolières et El-Biaroises vont se retrouver en finale pour la 11e fois dont la 7e consécutive.

Ces grosses cylindrées du handball féminin national se connaissent fort bien et se sont affrontées mardi en match décisif pour le titre de champion d'Algérie, à l'issue duquel le GSP a été sacré pour la 26e fois de son histoire en dépit de sa défaite, la première de la saison. Cette finale sera donc une revanche pour les deux équipes. Le GSP pour avoir perdu le match de mardi alors qu'il aspirait terminer



la saison invaincu, alors que le HBCEB veut à tout prix remplacer le titre national par une Coupe (qui serait la 6e) pour garnir sa vitrine. En 10 finales disputées jusqu'à entre 2004 et 2018, le GSP en a remporté 6 contre 4 pour le HBCEB. La Fédération algérienne de handball a désigné des arbitres internationaux pour les deux rencontres : la paire Belkhir-Hamidi pour les messieurs (17h00) et le duo Farsi-Kahouadji pour les dames (15h00).

Le programme

Programme des finales de la Coupe d'Algérie de handball (toutes catégories), hier et aujourd'hui à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger) :

HIER

U-16 filles (11h00)
Espérance Seddouk - ASF Arbaâ

U-20 filles (14h30)

RC Timezrit - GS Pétroliers
U-20 filles (16h00)
NRB Hammamet - US Akbou
U-21 garçons (17h30)
Majd Blida - JSE Skikda
SAMEDI

U-17 garçons (11h00)

HBC El-Biar - CRB Mila

U-19 garçons (13h00)

JS Arbaâ - NRKG Alger

Dames (15h00)

GS Pétroliers - HBC El-Biar

Messieurs (17h00)

GS Pétroliers - JSE Skikda.

GS PÉTROLIERS:

La coupe pour se consoler

Le GS Pétroliers jettera toutes ses forces pour remporter la Coupe d'Algérie de handball (messieurs), dont la finale l'opposera aujourd'hui à Alger (17h00) à la JSE Skikda, histoire d'oublier un tant soit peu la perte du titre de champion au profit du CR Bordj Bou Arréridj.

Vingt-neuf fois champion d'Algérie mais surclassé cette année par le CRBBA, le GSP n'aura pas d'autre alternative que de s'adjuger la coupe pour étoffer son palmarès et sauver une saison qui avait pourtant bien commencé avec la victoire en Supercoupe, suivie de la médaille de bronze au Championnat d'Afrique des clubs champions.

«Je crois qu'il s'agit là de résultats importants. On a perdu beaucoup d'énergie lors du Championnat d'Afrique et il y a eu certains joueurs blessés, ce qui explique peut-être notre deuxième place sur le plan local. On a l'occasion de remporter la coupe qui reste un trophée à ne pas snober», a déclaré le portier du GSP Abdallah Benmenni à l'APS. Ce der-

nier s'attend à une «très belle» finale lors de laquelle il faudra «faire une bonne entente» et «bien gérer physiquement les dix dernières minutes» pour espérer s'imposer face à la JSE Skikda. «Personnellement, je m'attends à une très belle finale face à une très bonne équipe de Skikda qui nous a posé beaucoup de problèmes cette saison à l'aller et au retour. La JSES s'est bien renforcée durant l'intersaison en récupérant notamment de Turquie les deux internationaux Bousmal et Boukhamis», a-t-il ajouté.

Concernant les clés de cette finale, la quatrième entre les deux clubs après 2006, 2009 et 2012, remportées toutes par les Algérois, respectivement 32-26, 34-21 et 31-27, l'international algérien a estimé qu'elle se jouera sur le double plan moral et physique.

«Ce sera le dernier match de la saison, en plus c'est une finale qui se gagne, elle ne se joue pas. Il y aura beaucoup de pression sur les épaules des joueurs des deux équipes, donc il faudra être

moralelement présents dès le début et surtout bien gérer physiquement les dix dernières minutes, ça va se jouer sur de petits détails», a-t-il prédit. Interrogé sur son état de forme, après une entorse de la cheville qui l'a éloigné des terrains pendant trois semaines, le portier des Verts a indiqué qu'il n'était pas encore à 100% mais qu'il sera bien présent en finale. «Ca va mieux, mais pas à 100%, de même que l'autre gardien Slahdj, encore blessé. On va s'entraîner pour cette finale, surtout que dans la cage adverse, il y aura notre ami Bousmal. Ça promet de chauds débats. On a eu plus de deux semaines pour nous reposer depuis la fin du championnat le 12 avril, c'était bénéfique et on a pu récupérer un peu de fraîcheur physique qui sera importante le jour J», a-t-il conclu. Le GSP, sous la conduite de son entraîneur de toujours Réda Zeguili, a entamé la préparation de cette finale dimanche, avant la traditionnelle mise au vert la veille de la rencontre.

COUPE D'ALGÉRIE DE HANDBALL (FINALE DAMES) HBCEB:

Achour : «La victoire est impérative pour sauver la saison»

L'entraîneur du HBC El-Biar, Karim Achour, a estimé que la finale de la Coupe d'Algérie de handball (dames) face au GS Pétroliers, aujourd'hui (15h00) à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), ne sera guère facile pour les deux formations mais que «la victoire est impérative pour sauver notre saison».

Il s'agit de la 11e finale entre ces deux teams habitués aux honneurs, le GSP (ex-MC Alger) possédant un avantage avec 6 victoires (2004, 2006, 2009, 2011, 2017 et 2018) contre 4 pour le HBCEB, consécutivement en 2013, 2014, 2015 et 2016. Pour l'entraîneur des El-Biaroises, le GSP aura certainement un ascendant psychologique après avoir remporté le titre national de la

saison 2018-2019 au détriment de son équipe, battue seulement à la meilleure attaque dans les confrontations directes après que les deux clubs ont terminé le championnat ex aequo en tête, mais «les rencontres entre les deux équipes cachent toujours des surprises».

«Notre équipe vient de sortir d'une longue et pénible saison, clôturée par la perte de notre titre de champion d'Algérie face au GSP, alors que nous avons dominé la compétition de bout en bout. Ce n'est pas du tout un échec, bien au contraire, mes joueuses sont à féliciter et n'ont pas à rougir», a confié Karim Achour à l'APS. Pour l'ex-entraîneur de la sélection nationale féminine, «ce n'est pas facile pour un entraîneur

de trouver les mots justes pour motiver ses joueuses après avoir perdu le titre de champion d'Algérie sur le critère de la meilleure attaque, mais l'heure est à la revanche pour sauver notre saison.» Mes joueuses sont habituées à ce genre de rencontres face à un adversaire qu'elles connaissent très bien. Maintenant, c'est à elles de trouver les ressources mentales nécessaires et faire des sacrifices supplémentaires pour décrocher la coupe», explique Achour qui n'a toujours pas digéré la perte du titre national.

Le coach des El-Biaroises croit tout de même à la victoire finale de son équipe pour compenser la perte du titre au profit de son éternel adversaire pétrolier. «Nous n'avons pas d'autre choix que

de gagner la Coupe d'Algérie. Nous avons axé notre préparation sur l'aspect psychologique, très déterminant à la veille de cette finale, d'autant plus que nous n'avons pas eu assez de temps pour faire récupérer les joueuses. La victoire va se jouer sur des détails, mais ce qui est sûr, c'est que cette fois-ci, le goal-average n'aura aucun impact, seule la victoire compte», a-t-il conclu. Pour atteindre l'ultime étape de cette épreuve, le HBCEB s'est qualifié aux dépens du NRB Hammamet (par forfait), du CF Boumerdes (26-16), de l'US Akbou (par forfait) et du HC Mila (24-15), alors que le GS Pétroliers a éliminé respectivement le NRF Constantine (24-20), l'AHB Oran (par forfait) et le CHB Bachdjjarah (30-20).

AGO DE LA FAF:

Adoption des bilans moral et financier de 2018

Les membres de l'assemblée générale de la Fédération algérienne de football (FAF), réunis en session ordinaire (AGO) jeudi au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger), ont adopté à la «majorité absolue» les bilans moral et financier de 2018.



Sur les 107 membres qui composent l'AG de la FAF, 91 étaient présents aux travaux de l'AGO qui se sont déroulés à huis clos, les jour-

nalistes ayant été priés de quitter le chapiteau installé à l'occasion avant le début des débats.

C'est le secrétaire général

de l'instance fédérale, Mohamed Saad, qui s'est chargé d'annoncer la «nouvelle» aux journalistes. Les présents ont également adopté

le budget prévisionnel de 2019 à l'unanimité», selon la même source.

Zetchi : «Il faut arrêter de diviser la famille du football»

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheireddine Zetchi, a exhorté, jeudi à Alger, les acteurs du football algérien "d'arrêter de diviser la famille du football national", pour "le bien de la discipline".

"On doit arrêter de diviser la famille du football, on est tous dans le même bateau. Nous sommes tous concernés, président, membres du bureau fédéral, présidents de clubs et ligues, notre seul intérêt, est de restructurer le football algérien", a déclaré Zetchi lors d'un point de presse, à l'issue du déroulement l'assemblée générale de la FAF au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger).

Sur les 107 membres qui composent l'AG de la FAF, 91 étaient présents aux travaux de l'AGO qui se sont déroulés à huis clos. Les bilans moral et financiers ainsi que le projet de création des ligues Sud Est et sud Ouest, ont été adoptés à la «majorité absolue». Les présents ont également adopté le

budget prévisionnel de 2019 à l'unanimité». "Je suis heureux du bon déroulement des travaux et je tiens à remercier et à féliciter les membres de l'AGO sans exception, d'avoir adopté à la majorité absolue les bilans moral et financier 2018.

Il faut qu'ils sachent que ces bilans ne sont pas les nôtres uniquement mais ils leur appartiennent aussi car ils sont membres de cette AG", a dit le président de l'instance fédérale.

Et de rajouter: "Certes, il y avait quelques uns qui voulaient perturber les travaux de l'AGO mais les membres ont fait preuve de maturité et beaucoup de sens de responsabilité." Par ailleurs, Zetchi a tenu à défendre avec force son projet de centres techniques fédéraux par rapport à celui de l'hôtel de la FAF, initié par l'ancien président de la FAF Mohamed Raouraoua.

"Je pense que la priorité pour la Fédération algérienne est de construire des centres de formation qui sont di-

rectement liés au statut de la FAF et non l'investissement dans les hôtels.

Le projet des centres fédéraux a été soumis aux membres l'AG qui l'ont adopté après mille réflexions.

Des personnes déclarent que l'hôtel va rentabiliser 40 milliards de centimes mais malheureusement ces gens oublient la phase de remboursement."

Des centres techniques fédéraux et régionaux seront implantés dans différentes wilayas (Tlemcen, Saïda, El-Tarf et Batna) et seront "un réservoir" pour le football algérien selon le boss de la FAF.

Avant d'entamer les travaux de l'AGO, la FAF a honoré quelques personnalités du mouvement sportif, notamment Mustapha Berraf, président du Comité olympique et sportif algérien (COA) et de l'ACNOA, des anciens arbitres internationaux, Belaid Larcarne, Koussa Massoud et Hanssal, d'anciens internationaux ainsi que le journaliste Mohamed Bouchama.

Zetchi : "Le dossier Alcaraz est toujours au niveau de la FIFA"

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheireddine Zetchi, a indiqué jeudi à Alger que l'affaire qui oppose la FAF à l'ancien sélectionneur national, l'Espagnol Lucas Alcaraz, était "toujours en cours de traitement au niveau de l'instance mondiale".

"J'informe l'honorable assistance, que le dossier d'Alcaraz est au niveau de la Fédération internationale de football (FIFA).

Aussi, il faut savoir que nous n'avons déboursé aucun centime dans cette affaire mise à part ses salaires quand il était en poste.

Si nous avions fait le contraire, les écritures au-

raient été déposées dans le bilan financier", a affirmé le président Zetchi, lors d'une conférence de presse tenue au Centre technique de Sidi Moussa à l'issue des travaux de l'Assemblée générale ordinaire (AGO).

Alcaraz avait déposé une plainte à la FIFA après son limogeage de la barre technique des «Verts», considérant que ce licenciement était «abusif».

"Je vous rappelle que son dossier est toujours en cours.

On ne peut pas payer quelqu'un, avec qui, nous sommes en procédure.

Quand la Fifa rendra son verdict, si on se sent lésés par rapport à la décision de

l'instance mondiale, nous aurons le droit à un recours au niveau du TAS et nous allons continuer la procédure", a ajouté le patron de la FAF.

Et d'enchaîner: "Le jour où la procédure et toutes les voies de recours seront épuisées, on sera condamné à payer. Aussi, nous serons censés de le faire et d'informer l'opinion public du montant". Alcaraz (52 ans) avait été démis de ses fonctions fin octobre 2017, à quelques jours du match Algérie-Nigeria, comptant pour la 6e et dernière journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2018 en Russie. L'ancien entraîneur de Cordoue et de Grenade a

cependant considéré que ce limogeage était «arbitraire», car la sélection algérienne de football était «déjà éliminée» de la course au Mondial-2018, bien avant qu'il ne prenne ses fonctions.

D'où son recours à la FIFA pour faire valoir ses droits. Pour rappel, les membres de l'assemblée générale de la FAF ont adopté ce jeudi à la «majorité absolue» les bilans moral et financier de 2018. Sur les 107 membres qui composent l'AG de la FAF, 91 étaient présents aux travaux de l'AGO qui se sont déroulés à huis clos, les journalistes ayant été priés de quitter le chapiteau installé à l'occasion avant le début des débats.

La conférence de presse de Zetchi en points

La conférence de presse en points, animée jeudi par le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheireddine Zetchi, au Centre technique national de Sidi Moussa, à l'issue du déroulement l'Assemblée générale de la FAF au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger).

Coupe d'Algérie: La Fédération algérienne de football (FAF), a proposé à la Présidence de la République et au Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), deux dates pour le déroulement de la finale de la Coupe d'Algérie saison 2018/2019 entre le CR Belouizdad et la JSM Bejaia. L'instance fédérale qui n'a pas dévoilé aux journalistes les deux dates, est toujours en attente d'une réponse à ce sujet.

Election: Kheireddine Zetchi a laissé entendre qu'il ne souhaiterait pas briguer un nouveau mandat à la tête de la Fédération algérienne de football. Aussi, il n'envisage pas de déposer une candidature pour un poste au sein de la Confédération africaine de football (CAF).

Equipe nationale: Le programme détaillé de la préparation de l'équipe nationale de football en vue de la prochaine Coupe d'Afrique des nations (Egypte) prévue du 21 juin au 19 juillet sera communiqué dans les prochains jours selon le patron de l'instance fédérale.

Bouguerra: Interrogé sur la possibilité de la nomination de l'ancien international algérien Madjid Bouguerra, dans le staff technique de la sélection algérienne de football, Zetchi a précisé que le dernier mot revenait au sélectionneur national, Djamel Belmadi. Pour rappel, Bouguerra était sacré cette saison Champion du Qatar avec l'équipe réserve de son club Douhaïl, pour la deuxième année consécutive.

Sponsor: La Fédération algérienne de football a signé un contrat avec le constructeur automobile «Kia El Djazair» pour un montant de 250 millions de dinars sur quatre ans et qui ont été repartis comme suit: 60 millions la première année, 60 millions la deuxième année, 65 millions pour la troisième année et 65 millions pour la dernière année. Outre ce montant, la FAF a bénéficié de dix véhicules, un bus de 50 places pour l'équipe nationale et un petit bus de 7 à 8 places pour les délégations.

Questions: Les membres de l'Assemblée générale ont été destinataires d'un E-mail pour leur demander d'envoyer leurs questions par écrit avant le 30 avril 2019, afin de préparer les réponses d'ordre financier ou d'ordre moral, suivant les statuts de l'instance fédérale.

Démenti: Zetchi a affirmé qu'il n'a pas imposé les joueurs du club de Paradou au sélectionneur national pour les convoquer en équipe nationale, et que c'était un choix purement du staff technique.

Presse: Les journalistes présents pour assurer la couverture médiatique des travaux de l'AGO ont été priés de quitter le chapiteau installé à l'occasion avant le début des débats. Selon Zetchi, il était impossible de débattre dans l'Assemblée selon les statuts de la FAF.

Delort: Interrogé sur la possibilité de convoquer le buteur de Montpellier (Ligue 1 française) Andy Delort qui a opté cette semaine pour la naturalisation algérienne et son intention de porter le maillot de la sélection algérienne de football, Zetchi a affirmé que le sélectionneur national Djamel Belmadi, était le seul décideur et que les portes de la sélection nationale sont toujours ouvertes à n'importe quel joueur algérien.

AGO DE LA FAF: Raouraoua : "Le Bureau fédéral actuel a été illégalement élu"

L'ancien président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, a estimé, jeudi à Alger, que l'actuel Bureau fédéral, présidé par Kheirredine Zetchi, a été illégalement élu en 2017.

"Nous savons tous que le Ministre de la jeunesse et des sports de l'époque (El-hadi Ould Ali, ndlr), a imposé un Bureau fédéral sans pour autant qu'on puisse faire dérouler l'Assemblée générale conformément à nos statuts.

C'est un bureau fédéral qui a été illégalement élu. La preuve, M. Zerouati (président de la JS Saouara, ndlr) qui était membre de la commission électorale a fait une déclaration à ce sujet par la suite.

Il reste M. Hemmar (président de l'ES Sétif, ndlr) qui devrait parler lui aussi car on lui a imposé de présider la commission électorale et ce n'était pas normal", a expliqué Raouraoua, à l'issue du déroulement l'Assemblée générale de la FAF au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger).

Sur les 107 membres qui composent l'AG de la FAF, 91 étaient présents aux travaux de l'AGO qui se sont déroulés à huis clos. Les bilans moral et financiers ainsi que le projet de création des ligues Sud Est et sud Ouest, ont été adoptés à la «majorité absolue». Les présents ont également adopté le budget prévisionnel de 2019 à l'«unanimité».

"Aujourd'hui, il y a des membres du Bureau fédéral qui ont démissionné, c'est quoi les raisons de cette fuite à votre avis ? Par la suite, on les remplace par d'autres noms sans passer par l'Assemblée générale.

Il fallait avoir dans l'ordre du jour de l'AG le remplacement des démissionnaires et les membres auraient adopté", a expliqué Raouraoua. D'autre part, Raouraoua a critiqué le nouveau contrat signé par la Fédération algérienne de football avec l'équipementier Adidas.

"Le contrat de Adidas est complètement faux et je peux vous montrer une confirmation du directeur de cette marque, qui dit que la FAF n'a pas signé avec la maison mère mais avec un revendeur dans un endroit en France et qui aurait proposé un million neuf cent mille euros", a encore détaillé l'ancien président. Et d'enchaîner: "Il est impossible que la FAF ait signé un contrat de 1,9 millions d'euros avec Adidas alors que l'Egypte avec ses 100 millions d'habitants n'a pas de contrat dépassant le million d'euros.

Le contrat de 700 000 Ç que j'avais laissé avec Adidas couvrait largement les équipes nationales et servait à équiper également les sélections militaire, la police ou encore la fédération de Handball".

Interrogé sur le comportement de la FAF avec les journalistes présents qui ont été priés de quitter le chapiteau installé à l'occasion avant le début des débats, Raouraoua a affirmé que ce choix était pour des raisons qu'il ignore. "J'avais demandé qu'on autorise la presse d'assister aux travaux, mais malheureusement ils ont refusé l'accès pour des raisons que j'ignore, alors que les Assemblées générale de la FAF depuis 2001 étaient ouvertes et transparentes», a expliqué Raouraoua.

APS

ELIMINATOIRES CAN-2019 (U23): La sélection algérienne en stage du 12 au 16 mai

La sélection algérienne des moins de 23 ans effectuera un deuxième stage de préparation du 12 au 16 mai, exclusivement réservé aux joueurs de Ligue 2, en vue des prochaines échéances, a indiqué hier la Fédération algérienne de football (FAF).

Les partenaires d'Hichem Boudaoui avaient terminé un premier stage par une opposition amicale face à l'ÉUSM Alger, mercredi au stade Mustapha-Tchaker de Blida. La rencontre s'est soldée par un spectaculaire nul 4-4, les Olympiques ayant mené par 4 buts à 1 à la mi-temps.

Ce regroupement, le premier d'une série de trois, entre dans le cadre de la préparation de la sélection olympique pour la double confrontation qualificative à la CAN U23 qui l'opposera aux U23 du Ghana.

Le dernier stage des Algériens est, quant à lui, prévu du 25 au 30 mai.

La double confrontation entre les sélections algérienne et ghanéenne, comptant pour le 3e et dernier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 des moins de 23 ans, aura lieu les 7 et 11 juin. Le match aller aura lieu le 7 juin à Kumasi alors que le retour est prévu le 11 juin au stade du 8-Mai-1945 de Sétif.

L'Algérie s'est qualifiée au 3e et dernier tour en dominant la Guinée Equatoriale (0-0,

3-1), tandis que le Ghana a surclassé le Gabon (4-0, 0-0). La phase finale de la Coupe d'Afrique des nations des U-23 aura lieu en Egypte du 8

au 22 novembre avec la participation de 8 pays. Les trois premiers se qualifieront pour le tournoi des Jeux Olympiques Tokyo-2020.



CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE FOOTBALL INTER-POLICE DE L'EST : L'équipe de la Sûreté de wilaya de Sétif sacrée

L'équipe de la sûreté de wilaya de Sétif a remporté jeudi le championnat régional inter-police de football pour la région Est au terme de la compétition organisée au complexe omnisports du 1er novembre de Batna. Les Sétifiens ont battu en finale la sélection de la sûreté de wilaya d'El Tarf (1-0) en présence du commissaire divisionnaire de police Bendada Mokhtar.

Dans son allocution, prononcée à l'occasion, le chef de la sûreté de wilaya de Batna, le contrôleur de police Kadour Sassi a souligné l'importance accordée par la direction générale de la police au développement au sein de la

police de la pratique sportive qui renforce la forme physique des policiers et consolide la communication et la discipline parmi leurs rangs. Pour rappel, la ville de Batna accueille pour la seconde saison consécutive la finale du championnat régional inter-police de football.

POLICE

Le DGSN honore les athlètes de la Sûreté nationale qui se sont illustrés durant la saison 2018-2019

Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Abdelkader Kara Bouhadba a honoré, jeudi à Alger, les champions d'Algérie relevant de l'association sportive de la Sûreté nationale pour leurs excellentes performances, durant la saison 2018-2019, dans les différentes disciplines au niveau national et international, indique un communiqué de la DGSN.

Organisée à l'honneur de l'équipe féminine de football, qui a remporté le championnat et la coupe d'Algérie ainsi que

20 athlètes ayant décroché des titres et des médailles dans les disciplines de lutte, de jeu d'échec, d'athlétisme et de Kung-fu, cette cérémonie de distinction s'inscrit dans le cadre de la promotion et de l'ancrage de la culture de la pratique du sport au sein de la DGSN, précise la même source.

Saluant les efforts des athlètes distingués de la DGSN, M. Bouhadba les a appelés à «œuvrer à la réalisation d'avantage de succès pour honorer les couleurs nationales dans les foras internationales

et bien représenter la DGSN». «Le sport au sein de la DGSN a été toujours la locomotive de la dynamique du sport national», a-t-il ajouté. «Cette élite sportive a une influence positive sur la pratique du sport dans la société», a-t-il estimé ajoutant que «le commandement de la DGSN apporte tout le soutien à la pratique du sport au sein de la DGSN et veille à la mobilisation des moyens humains et matériels pour toutes les disciplines sportives, tant individuelles que collectives, dans

le but d'ériger la pratique du sport au sein de la police au professionnalisme».

Les éléments de l'association sportive de la DGSN ont obtenu, durant la saison 2018-2019, 354 médailles dont 151 médailles d'or. Au niveau international, ils ont obtenu 108 médailles réparties comme suit: 63 en championnats arabes, 18 en championnats africains, 6 dans en championnats méditerranéens, 16 en tournois internationaux et 5 en championnat international», rappelle le communiqué.

LIGUE 2 (30E JOURNÉE): Verdict final aujourd'hui

Le verdict final de la saison 2018-2019 de Ligue 2 Mobilis de football tombera aujourd'hui, à l'occasion de la 30e et dernière journée, laquelle dévoilera l'identité des deux clubs qui accompagneront l'US Biskra en élite et l'infortuné relégué qui rejoindra l'USM Blida et le RC Kouba en Amateur.

Les candidats à l'accession sont le NC Magra (4e/50 pts) ainsi que l'ASO Chlef et le WA Tlemcen, ex aequo à la deuxième place avec 51 points et que le hasard du calendrier a voulu croiser dans un duel direct au cours de cette ultime journée.

Il s'agira d'un match à couteaux tirés car le club vaincu serait aussitôt condamné à rester en Ligue 2, au grand bonheur du NC Magra, auquel il suffira de remporter son match en déplacement chez le RC Kouba pour assurer sa montée en Ligue 1.

Avantagée par le terrain et le soutien du public, c'est l'ASO Chlef qui part avec la faveur des pronostics dans ce duel direct pour l'accession, surtout que son

futur adversaire, le WAT, semble en nette perte de vitesse dans cette dernière ligne droite du parcours, comme en témoigne sa défaite inattendue à domicile face à l'US Biskra au cours de la 29e journée.

Dans le bas du tableau, le maintien se jouera entre l'USM El Harrach, le MC Saïda et l'ES Mostaganem.

Là encore, le hasard du calendrier a voulu que les concurrents directs MC Saïda et ES Mostaganem se croisent dans un affrontement direct, et pas des moindres, puisque le club saïdi est l'actuel premier reléguable avec seulement 33 points au compteur.

Il est donc le plus menacé par le spectre de la relégation, contrairement à l'USMH et l'ESM qui disposent actuellement de 35 points et qui pourront donc aborder cette ultime journée de championnat en ayant moins le couteau sur la gorge.

Seul point positif pour le MCS, le fait qu'il soit le seul des quatre candidats au maintien à disputer un match «à six

points» sur son propre terrain, car l'USMH est appelée à se rendre chez la JSM Skikda (9e/37 pts). Concernant les quatre autres matchs inscrits au programme de cette journée de championnat, il n'y aura pratiquement aucun enjeu, si ce n'est de terminer la saison sur une bonne note, en offrant notamment un dernier beau spectacle à leurs supporters.

A Biskra, le leader USB fêtera son accession en accueillant l'ASM Oran qui a sauvé sa peau en extremis de la relégation.

Dans les duels JSM Béjaïa - MC El Eulma et Amel Boussaâda - USM Annaba, les quatre antagonistes ont déjà assuré leur maintien en Ligue 2 et n'ont plus aucune chance de prétendre à l'accession, faisant que ce samedi, ils joueront pour du beurre.

Même cas de figure pour le RC Relizane (5e/47 pts), qui se déplace chez l'USM Blida, lanterne rouge et déjà reléguée mais qui reste sur une victoire surprise en déplacement chez le MCEE (2-1).

TOTTENHAM : ÇA AVANCE BIEN POUR DOUGLAS COSTA

En manque de temps de jeu, Douglas Costa souhaiterait quitter la Juventus Turin lors du prochain mercato estival. Si Manchester United s'est positionné depuis quelques mois sur le dossier, c'est Tottenham qui pourrait remporter la mise. Selon le Manchester Evening Standard, les Spurs seraient en discussions avancées avec l'entourage du joueur. L'international brésilien serait tout proche de dire oui au club londonien.



SOLSKJAER VOLE AU SECOURS DE MARTIAL

Ole-Gunnar Solskjaer est revenu sur la situation de l'attaquant français Anthony Martial dans l'effectif de Manchester United. En réponse aux informations concernant le manque d'investissement de l'ancien Mönchengladbach, le technicien norvégien a fait savoir à la presse qu'il comptait toujours sur le footballeur de 23 ans. "Anthony a encore beaucoup de buts à nous offrir. C'est à nous d'avancer et de le remettre dans le coup. Je suis sûr qu'il marquera le nouveau des buts dans le futur." Lié jusqu'en juin 2024 avec les Red Devils, le natif de Massy a marqué 10 buts en 26 matches de Premier League depuis le début de saison.

Ronaldo : «À la Juve, ils ont vu que je ne suis pas un imposteur»

Dans une interview accordée à un quotidien espagnol, Cristiano Ronaldo est revenu sur son intégration à la Juventus Turin.

En quittant le Real Madrid l'été dernier, Cristiano Ronaldo a surpris tous les acteurs du foot. À 34 ans, le quintuple ballon d'or décidait de s'offrir un nouveau challenge en rejoignant la Juventus en Serie A, un championnat dans lequel il n'avait encore jamais évolué. Quelques mois plus tard, malgré une élimination en quart de finale de la Ligue des Champions contre l'Ajax, CR7 a réussi son pari.

Toujours aussi performant, l'international portugais a inscrit 27 buts et délivré 13 passes décisives en 40 matches toutes compétitions confondues cette saison sous le maillot de la Vieille Dame. Vainqueur de son premier Scudetto, CR7 a su séduire les supporters Bianconeri et ses coéquipiers qui ne cessent d'être élogieux pour parler du Portugais.

Interrogé par ICON, supplément d'El País, Cristiano Ronaldo s'est confié sur son intégration réussie à la Juventus.

"La première chose que je fais quand j'arrive dans un nouveau club, c'est être moi-même, et rien de plus. Mon éthique de travail est toujours la même. (...) Vous devez être humble, toujours apprendre parce que tu ne sais jamais tout. Si vous êtes intelligent, vous obtenez de petites choses qui vous rendent meilleur en tant qu'athlète. À la Juventus, je me suis parfaitement adapté. Ils ont vu que je ne suis pas un imposteur. C'est Cristiano et il est ce qu'il est car il prend soin de lui. C'est une chose de parler, et une autre de faire : pourquoi ai-je gagné cinq Ballons d'Or et cinq Champions League".

Sous contrat jusqu'en juin 2022 avec le club italien, CR7 a confirmé qu'il sera un joueur de la Juve à 100% la saison prochaine malgré les rumeurs d'un éventuel départ.



LE REAL A REFUSÉ TADIC

À la recherche d'un concurrent, si ce n'est d'un complément à Karim Benzema en vue de la saison prochaine, le Real Madrid ne recrutera pas le premier venu pour autant. Alors que de nombreux joueurs se valent que sur les doigts d'une main, les profils retenus ne se complètent que sur les doigts d'une main. Ainsi, les Merengues ont refusé le buteur de l'Ajax Amsterdam Dusan Tadic (30 ans, 52 matchs et 34 buts toutes compétitions cette saison) selon Marca. Auteur d'une saison majestueuse et pilier du système d'Erik ten Hag au sein du club néerlandais, l'attaquant serbe n'entretrait pas dans les plans de la direction madrilène, et ce malgré une clause de départ bien basse, fixée à 15 millions d'euros. Le Real connaît la qualité du joueur, mais estimerait que l'ancien de Southampton ne représente pas un élément d'avenir.

David Luiz en route pour...

Le défenseur de Chelsea, David Luiz, arrive en fin de contrat en fin de saison avec son club. Le Brésilien aurait entamé des discussions avec ses dirigeants pour une éventuelle prolongation de contrat.

David Luiz serait en route pour une prolongation de contrat. Le défenseur brésilien n'a jamais caché son attachement à Chelsea et souhaiterait prolonger sa carrière chez les Blues. Les discussions ont commencé selon Sky Sports sachant que le club londonien ne prolonge jamais de plus d'un an les joueurs qui ont dépassé la trentaine.

Interrogé sur le sujet en conférence de presse, Maurizio Sarri est resté vague sur le sujet. « Je ne sais pas pour David Luiz. Je sais qu'il devait avoir une réunion avec les dirigeants mais je n'y étais pas. Si vous voulez, je lui demanderait demain ce qu'il en est ressorti » a répondu ironiquement le technicien italien.

SELON UN COMMUNIQUÉ DE LA PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE

M. Bensalah met fin aux fonctions du président de l'Organe national de lutte contre la corruption...

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah a mis fin jeudi aux fonctions du président de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption, Sebaïbi Mohamed, indique un communiqué de la présidence de la République. «Monsieur Abdelkader Bensalah, Chef de l'Etat, a mis fin, ce jour, jeudi 2 mai 2019, aux fonctions de M. Sebaïbi Mohamed, Président de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption», précise la même source.

... du directeur des cortèges officiels de la présidence de la République...

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah a mis fin jeudi aux fonctions du directeur des cortèges officiels et des transports de la présidence de la République, Ait Arkoub Abdelkrim, indique un communiqué de cette institution. «Monsieur Abdelkader Bensalah, Chef de l'Etat, a mis fin, ce jour, jeudi 2 mai 2019, aux fonctions de M. Ait Arkoub Abdelkrim, Directeur des cortèges officiels et des transports de la présidence de la République», précise la même source.

... et du directeur des systèmes et des moyens informatiques de la présidence de la République

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah a mis fin jeudi aux fonctions du directeur des systèmes et des moyens informatiques de la présidence de la République, Bouabana Chouhed, indique un communiqué de cette institution. «Monsieur Abdelkader Bensalah, Chef de l'Etat, a mis fin, ce jour, jeudi 2 mai 2019, aux fonctions de M. Bouabana Chouhed, Directeur des systèmes et des moyens informatiques de la présidence de la République», précise la même source.

APS

RAMADHAN:

M. Bensalah reçoit les ministres des Affaires religieuses et du Commerce

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a reçu, jeudi, les ministres des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmeïdi, et du Commerce, Saïd Djellab, à la veille du mois de Ramadhan, indique un communiqué de la présidence de la République.

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs a abordé l'organisation de la 16^e édition du Prix international du Saint Coran, en présence de participants issus de 50 pays, le concours national encourageant les jeunes apprenants du Saint Coran, les festivités officielles de Leïlat El Qadr durant laquelle seront primés les lauréats dudit concours et des personnalités notoirement connues pour leur attachement au Livre Saint, ainsi que l'organisation de concours coraniques nationaux pour toutes les tranches d'âge à travers le territoire national. Le chef de l'Etat «a instruit le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs de veiller à la bonne organisation des activités religieuses telles que programmées en cette occasion par son département ministériel», précise le communiqué.

Pour sa part, le ministre du Commerce a présenté un exposé sur les dispositions prises par son département



dans le cadre des préparatifs devant permettre de répondre, au mieux, aux besoins exprimés par les citoyens, notamment en matière d'approvisionnement régulier du marché en produits alimentaires de base, et d'intensification des opérations de contrôle, à travers un dispositif opérationnel comprenant, notamment l'établissement de prix référentiel quant à certains produits de large consommation destiné à lutter contre la concurrence déloyale, le renforcement du réseau de distribution des structures commerciales, la réhabilitation de plusieurs marchés couverts de proximité de fruits et légumes non exploités, la réalisation

d'un certain nombre de marchés commerciaux, dont le nombre passe de 866 à 1567, opération qui profitera, en priorité à 13000 jeunes. «Parallèlement à ces mesures, il est envisagé la mise en œuvre de nouvelles actions de contrôle pour contrer la concurrence déloyale à l'effet de préserver le pouvoir d'achat du citoyen», souligne la même source.

Le chef de l'Etat a instruit le ministre du Commerce «de veiller à l'application diligente et rigoureuse de toutes les mesures nécessaires pour assurer un suivi quotidien de la situation du marché tout au long du mois de Ramadhan», conclut la Présidence de la République.

FINANCES

M. Aissani prend ses fonctions à la tête de la DGI

M. Kamel Aissani a pris ses fonctions, jeudi à Alger, de directeur général des impôts (DGI) en remplacement de Mustapha Zikara, a indiqué le ministère des Finances dans un communiqué.

«Le ministre des Finances, Mohamed Loukal, a procédé ce jeudi 2 mai 2019 au siège du ministère des Finances, à l'installation de M. Kamel

Aissani en qualité de directeur général des Impôts, en remplacement de M. Mustapha Zikara, et ce, en présence des hauts cadres et responsables du ministère», a précisé la même source.

M. Aissani a été nommé mardi dernier par le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, au poste de directeur général des Impôts, occupé par M. Zikara depuis Juin 2017.

Air Algérie :

Des perturbations sur les vols vers le Sud-Est du pays

Des perturbations météorologiques défavorables, l'ensemble des vols d'Air Algérie de et vers les aéroports du Sud-Est du pays seront touchés par des perturbations», a précisé le responsable de la communication d'Air Algérie, Amine Andaloussi. Cette mauvaise météo «pourrait même entraî-

ner des annulations de vols de et vers les aéroports du Sud-Est», a-t-il ajouté, soulignant que «les vols vers l'international n'y seront pas touchés». Cette alerte demeure en vigueur «jusqu'à amélioration des conditions climatiques», souligne le responsable.

ALGÉRIE/ÉTATS-UNIS

Les Etats-Unis désireux de renforcer le partenariat hors hydrocarbures avec l'Algérie

L'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique en Algérie, John Desrocher, a mis en exergue, jeudi à Ain Defla, les opportunités d'investissement offertes par l'Algérie, affichant la volonté de son pays à renforcer d'avantage le partenariat bilatéral dans divers domaines autres que celui des hydrocarbures.



«L'Algérie qui recèle de grandes opportunités d'investissement, est un pays important dans la région et une partie de mon travail consiste à élargir nos relations commerciales», a indiqué M. Desrocher, en marge de l'inauguration de Frame Metal, une usine de fabrication de structures métalliques mise sur pied dans le cadre d'un partenariat algéro-américain en vertu de la règle 51% / 49%. Relevant que l'industrie pétrolière et gazière est à la base des relations économiques algéro-américaines, il a fait état des efforts entrepris par les deux pays pour les diversifier et les développer, soutenant que son pays aspire à ce que le partenariat touche de nombreux domaines d'activités économiques. «Le gouvernement algérien a fait état de sa volonté de

diversifier son économie, une entreprise à laquelle nous prendrons part de manière active, accompagnée de bonnes pratiques commerciales et du transfert des connaissances», a dit le diplomate. Faisant remarquer que les outils, les machines et la technologie utilisés dans cette usine «en font d'elle la première installation du genre en Afrique», M. Desrocher, dont le poste à Alger constitue sa première expérience en tant qu'ambassadeur, s'est réjoui des «réelles opportunités de renforcer à l'avenir le partenariat économique entre les deux pays». De son côté, le PDG de Imetal, Tarik Bouslama, a noté que ce projet vient concrétiser le souhait des Etats-Unis de mettre en place un partenariat hors hydrocarbures avec l'Algérie, signalant que la nouvelle usine de Ain Defla est basée sur des technologies modernes dans le domaine de la construction.

S'employant, dans un premier temps, à répondre aux besoins nationaux en matière de production des structures métalliques destinées à des constructions de divers types d'usage (administratif, hospitalier), cette usine, une fois sa vitesse de croisière atteinte, se lancera «résolument» dans l'exportation, a-t-il assuré. La PDG de Frame Metal, Nawel Khalwi Allal a, pour sa part, précisé que la capacité théorique de production de l'usine est de 18 000 tonnes /an avec une moyenne de 1000 m2 de bâti/jour, «une capacité susceptible d'être revue à la hausse si des demandes supplémentaires nous sont adressées», a-t-elle tenu à souligner. «Une rapidité d'exécution, des constructions anti-sismiques de surcroît sécurisées, économiques et respectueuses de l'environnement constituent les principaux avantages de la technologie en vigueur au niveau de l'usine», s'est-elle réjoui.

JUSTICE

Comparution de Abdelghani Hamel devant le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed à Alger

L'ancien Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le général-major Abdelghani Hamel a comparu jeudi matin devant le Procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed à Alger pour être auditionné dans l'affaire de la tentative d'introduction de 701 kg cocaïne au port d'Oran. L'ancien DGSN avait comparu lundi dernier devant le juge d'instruction près le tribunal de Tipasa dans le cadre des enquêtes ouvertes sur des affaires relatives à «des activités illégales» et «trafic d'influence».

APS